



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
Boï Kala.....	11
Baït Neeman.....	13
Koidinov	17
La Daf de Chabat	18
Bnei Shimshon	22
Bnei Or Ahaim.....	24
Les perles de la Paracha	26
Pa'had David	28



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Ki Tavo
16 Eloul 5783
2 Septembre
2023
232

Dvar Torah

Ki Tavo

Il est écrit dans notre Paracha, à propos de la Mitsva relative aux dîmes dues aux Léviim et aux pauvres: «Tu feras cette déclaration devant l'Éternel, ton D-ieu: 'J'ai fait disparaître de chez moi les choses saintes (les différentes dîmes), et je les ai attribuées au Lévi, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, exactement selon l'ordre que Tu m'as donné; je n'ai transgressé ni omis aucun de Tes préceptes. De ces choses saintes je n'ai rien consommé pendant mon deuil, rien prélevé en état d'impureté, rien employé en l'honneur d'un mort: docile à la Voix de l'Éternel, mon D-ieu, je me suis entièrement conformé à Tes prescriptions» (Dévarim 26, 13-14). Rachi commente ainsi, les derniers mots du Texte: «Je m'en suis réjoui et en ai réjoui les autres». Aussi, rajoute-t-il dans le commentaire suivant: «Nous avons fait ce que Tu as décidé que nous [fassions]. Fais [donc] Toi-même ce qu'il t'appartient de faire, étant donné que Tu as dit: 'Si vous marchez dans Mes statuts... Je vous donnerai vos pluies en leur temps' (Vayikra 26, 3-4)». Le Béer HaThora explique que «je me suis réjoui» fait référence à la Mitsva des Bikourim (apporter les prémices des fruits de la Terre au Temple) sur laquelle il est dit: «tu te réjouiras de tout le bien qu'Hachem ton D-ieu t'a donné», tandis que «j'ai réjoui les autres» fait référence à la Mitsva du Maasèr (dîme) qui nous permet de réjouir les nécessiteux. Il ressort donc de Rachi que celui qui accomplit la Mitsva du Maasèr et celle des Bikourim est considéré comme si «il marchait dans les statuts d'Hachem», c'est-à-dire comme s'il avait accompli toutes les Mitsvot de la Thora. Comment

comprendre une telle affirmation? Pour cela, rappelons l'enseignement du Ramban (fin de Bo): «L'intention de toutes les Mitsvot c'est d'avoir la Emouna en Hachem et de Lui être reconnaissant de nous avoir créés». Or, c'est précisément la Mitsva des Bikourim (et des autres prélèvements) qui incarne parfaitement l'idée du remerciement à Hachem. En effet, après s'être fatigué à labourer, semer, cultiver, arroser, récolter... l'agriculteur pourrait facilement attribuer sa réussite à ses efforts. Ainsi, Hachem lui a-t-il ordonné de prélever ses tous premiers fruits et de les monter au Beth Hamikdache afin qu'il prenne conscience que tout appartient à D-ieu et que sa récolte est un cadeau qu'il a reçu de Lui. On comprend maintenant l'enseignement du Midrache (Béréchit Rabba 1,6) qui affirme que c'est par le mérite des Bikourim et des autres prélèvements (Térouma, 'Hala), appelés «Réchit – Prémice», que le Monde a été créé («Béréchit»), car ce sont des Mitsvot qui amènent l'homme au but de la Création: reconnaître le Créateur et le remercier sincèrement. Par ailleurs, elles engendrent la Sim'ha parfaite, car la vraie joie n'est possible que lorsqu'un homme ressent que tous les biens qu'il a entre les mains ne sont pas des «possessions» mais des «cadeaux gratuits» d'Hachem. C'est ainsi qu'à Roch Hachana, on priera Hachem de combler l'année 5784 de tous les bienfaits, jusqu'au plus réjouissant que l'on souhaite immédiat: la venue de notre Juste Machia'h.

Collel

«Pourquoi la Mitsva des Bikourim est-elle juxtaposée à celle du souvenir d'Amalek?»

Horaires de Chabbat

'Hadlakat Nèrot: 20h15

Motsaé Chabbat: 21h21

1) Sonner du Chofar est la seule Mitsva de la Thora de Roch Hachana. C'est donc le moment principal de ce jour. Nous avons l'habitude d'écouter celui qui va sonner du Chofar (qui est appelé Tokéa) dire les Berakhot du Chofar avec l'intention de s'en acquitter, debout. Ensuite en s'assiera pour écouter les sonneries, c'est le Minhag initial mais certains ont la coutume de rester debout. On se tiendra debout pour écouter les sonneries pendant Moussaf. Il ne faut pas s'interrompre entre les bénédictions et les sonneries. Donc, on fera attention de ne pas parler jusqu'à la fin de la répétition de Moussaf. Il est évidemment interdit de parler pendant que l'on sonne du Chofar. On essaiera de ne pas tousser ni de se moucher pour ne pas troubler l'assemblée. Il ne faut pas manger un véritable repas avant d'avoir entendu le Chofar, mais on pourra prendre un café ou un thé avant la Téfila.

2) Les femmes sont dispensées de la Mitsva d'écouter le Chofar, car c'est un Commandement positif lié au temps auquel elles ne sont pas soumises. Si une femme, qui n'a pas pu aller écouter le Chofar, pourra faire venir un Tokéa (celui qui sonne) afin d'écouter le Chofar à la maison. En revanche, elle ne récitera pas la Berakha (car c'est un Commandement positif lié au temps). En revanche, les femmes Achkenazes peuvent et ont l'habitude de réciter la Berakha sur les Mitsvot positives liées au temps.

3) Les adultes sont tenus de surveiller les enfants et de les empêcher de déranger les fidèles par des bavardages ou des va-et-vient. On ne devra donc pas amener des enfants trop jeunes à la synagogue afin de ne pas déranger l'assemblée. En revanche, c'est une Mitsva d'amener les enfants qui ont atteint l'âge d'être éduqués afin qu'ils prennent l'habitude de prier avec un Miniyane (quorum de dix hommes majeurs).

Yalkout Yossef

לעילוי נשמות

à Dan Chlomo Ben Esther à Fraoua Bat Nona à Méir Ben Marcelle Mazal Tubiana à Amrane Ben Léa à David Ben Fréoua Amsellam à Myriam Bat Sim'ha à Israël Ben Sarah à Malka Soultana Gold Bat Florence Myriam à Hanina Bat Myriam Lumbrozo à Michaël Ben Léa Layani à Matslia'h Ben Hanna Toutiou



La perle du Chabbath

Parmi les quatre-vingt-dix-huit malédictions mentionnées dans la Paracha de Ki Tavo, figure la Klala suivante: «**Et vous ne resterez qu'un petit nombre, après avoir égalé en multitude les étoiles du ciel, parce que tu auras été sourd à la voix de l'Éternel, ton D-ieu** (Vous serez) peu nombreux là où vous étiez une multitude - **Rachi**)» (Dévarim 28, 62). Bien qu'il s'agisse d'une malédiction, celle-ci recèle une immense bénédiction [à ce propos, rappelons que le **Zohar** enseigne que chacune de ces Klalot est profondément une bénédiction. Aussi, le Nom de D-ieu qui y figure est-il celui de la Miséricorde divine, le Tétragramme (Y-H-V-H 26), également mentionné curieusement vingt-six fois!] Regardons de près la Faveur divine qui se cache sous cette malédiction, qui n'est pas sans rappeler celle déjà mentionnée plus haut dans la Thora: «**L'Éternel vous dispersera parmi les peuples, et vous serez réduits à un misérable reste au milieu des Nations où l'Éternel vous conduira**» (Dévarim 4, 27): La Thora annonce que précisément là où l'assimilation sera la plus menaçante et où l'extermination et la persécution seront intenses – en Exil – [lire la suite des versets de notre Paracha] un autre malheur s'abattra sur le Peuple d'Israël: la réduction drastique de ses effectifs. Autrement dit, dès que les Juifs partiront en Exil, ils se retrouveront peu nombreux. Or la Thora certifie que le Peuple juif de disparaîtra pas («**Et vous [ne] resterez**») et prédit aussi que dans les périodes les plus terribles de son histoire – en Exil, il ne sera plus qu'une «petite minorité» sans pour autant être voué à la suppression, ce qui constitue un véritable miracle manifestant la Miséricorde divine à l'égard d'Israël. Aussi, la survie du Peuple juif est-elle une preuve irréfutable de la Providence divine [il s'agit donc bien d'une authentique bénédiction par l'intermédiaire de laquelle se dévoile le Nom divin (Y-H-V-H)]. Ce «prodige» de l'histoire est alors ainsi énoncé dans la Thora: «**Et pourtant, même alors, quand ils se trouveront relégués dans le pays de leurs ennemis** (en petit nombre), **Je ne les aurai ni dédaignés ni repoussés au point de les anéantir, de dissoudre Mon Alliance avec eux; car Je suis l'Éternel, leur D-ieu**» (Vayikra 26, 44). Un autre témoignage de la Thora montre clairement que cette «malédiction» n'en est finalement pas une. Il est écrit: «**Ce n'est pas que vous soyez plus nombreux que les autres peuples que l'Éternel vous a préférés, vous a distingués, [mais plutôt] car vous êtes le moindre de tous**» (Dévarim 7, 7). Aussi, si le Peuple Juif est peu nombreux en quantité, c'est parce que sa supériorité morale et spirituelle font de lui, conformément aux lois de la Nature, une «denrée» rare, à l'instar de la pierre précieuse par rapport au sable [l'**Hatam Sofer**]. A ce propos, **Rachi** rapporte: «**C'est parce que vous ne vous glorifiez pas des bienfaits dont Je vous comble que Je me suis attaché à vous** [l'**Houlin 89a**] ... Vous vous diminuez vous-mêmes, comme Abraham qui a dit: '... Moi, poussière et cendre' (Béréchit 18, 27), ou comme Moché et Aaron qui ont dit: '... Et nous quoi [sommes-nous]?' (Chémot 16, 7). Tandis que vous n'êtes pas comme Nabuchodonosor qui a dit: 'Je ressemblerai à l'Etre suprême' (Isaïe 14, 14), ou comme San'hériv qui a dit: 'Qui de toutes les divinités de ces pays a délivré leur pays de ma main...?' (Isaïe 36, 20), ou comme Hiram qui a dit: 'Je suis une divinité, je m'assieds sur le siège des dieux' (Ezéchiél 28, 2)». Cette dimension qualitative du Peuple juif sera manifeste à la fin des Temps, comme il est écrit: «**Il arrivera que le nombre des Enfants d'Israël égalera le sable de la mer, qu'on ne peut ni mesurer, ni compter; et au lieu de s'entendre dire: "Vous n'êtes point Mon Peuple", ils seront dénommés "les Fils du D-ieu vivant."**» (Hochéa 2, 1). Lorsqu'Israël est attaché à la Thora (obéissant à la Volonté Divine), son nombre («le nombre des Enfants d'Israël») n'est plus celui relatif au Monde matériel – un compte quantitatif lié au corps, mais celui du «**Olam Haba**» («Qu'on ne peut ni mesurer, ni compter») – un compte qualitatif lié à l'âme [c'est-à-dire, relatif au Monde de l'Intelligence Divine **בְּיָנָה** (Bina) de laquelle il est dit: «Son intelligence est sans limite **אֵין מִסְפָּר** (Ein Mispār)» (Téhilim 147, 5) – A noter que l'expression **אֵין מִסְפָּר** – sans limite) a pour valeur numérique 441, celle du mot «**Emet** **אֱמֶת**», allusion à la Thora et au Monde Futur] [**Chla Hakadoch**].

Voici une anecdote rapportée par le Gaon Rav Its'hak Zilberstein: «Mon beau-frère, le Gaon Rabbi Haïm Kanievsky, a reçu la lettre d'un Talmid 'Hakham (érudit) qui, après avoir souffert de douleurs pendant une longue période, avait subi un examen révélant la présence d'une tumeur maligne. Au départ, écrivait cet érudit, lorsque les médecins lui avaient présenté les résultats, il avait senti son monde basculer. Mais que fait un Talmid 'Hakham, un érudit, en cas de détresse? Il se tourne vers Hachem, tentant de L'"apaiser" et de Lui apporter satisfaction. Soudain, il se remémora les paroles de nos Sages concernant l'immense pouvoir du "Amen Yéhé Chémé Raba" récit à voix haute et avec ferveur, et décida de prendre une initiative originale: il proposa à dix Talmidé 'Hakhamim de mettre en pratique ce conseil en contrepartie d'une importante rétribution. Une offre que l'on ne pouvait refuser. Quelque temps après, le malade subit de nouveaux examens à l'hôpital. Incroyable mais vrai: la tumeur s'était évanouie comme si elle n'avait jamais existé! Les médecins étaient médusés. La publication de ce miracle fit alors grand bruit et la rumeur en arriva jusqu'aux oreilles d'un autre Talmid 'Hakham, vivant sur le Vieux Continent. Depuis près d'un an et demi, il souffrait de sclérose. Ses pieds étaient atrophiés et il ne pouvait plus marcher normalement. Son mal empirait rapidement. C'est alors qu'il se souvint de la fameuse lettre parvenue au Gaon Rabbi Haïm Kanievsky et décida d'imiter l'exemple de son pair israélien: il proposa à dix Avrékhim du Collel local triés sur le volet de réciter "Amen Yéhé Chémé Raba" avec une concentration intense, contre la somme de 100 dollars. L'accord fut conclu à la satisfaction générale. Pour la plus grande stupéfaction des médecins, de mois en mois, cet érudit sentait une amélioration constante dans l'état de ses pieds. Pourtant, soudain, son état de santé empira de nouveau. Que s'était-il passé chez les dix érudits enrôlés dans son opération? s'enquit le malade. Avaient-ils totalement maintenu leur résolution? La majorité d'entre eux avouèrent qu'au cours du dernier mois, l'intensité de leur concentration avait quelque peu diminué! Lorsque le malade leur fit part des derniers développements, les Avrékhim décidèrent de se renforcer encore davantage pour "rattraper" leur mois de relâchement. Et voici ce qu'écrivit le Talmid 'Hakham pour conclure sa lettre: «Il y a quelques jours s'est passé quelque chose d'incroyable: j'ai soudain senti que j'étais capable de tenir sur mes jambes et de marcher comme tout le monde. En me voyant, mes proches ont manqué s'évanouir sous le choc. J'ai le sentiment clair que la récitation du "Amen Yéhé Chémé Raba" à voix haute et avec ferveur m'a permis de me lever et de retrouver la capacité de marcher normalement.»

Réponses

La Mitsva des «**Bikourim**» (les Prémices des fruits de la Terre d'Israël) [enseignée au début de la Paracha de Ki Tavo: «...Quand tu seras arrivé dans le pays... **Tu prendras des prémices** (רְאִישֵׁי **Réshit**) **de tous les fruits de la Terre...**» (Dévarim 26, 1-2)] est juxtaposée à celle de la destruction d'Amalek [enseignée à la fin de la Paracha de Ki Tetsé: «**Efface le souvenir d'Amalek**»], pour différentes raisons, parmi lesquelles: **1) Hachem** a été ordonné aux Enfants d'Israël de détruire le souvenir d'Amalek immédiatement après leur entrée dans le Pays. C'est pourquoi, Amalek a voulu empêcher leur venue en Terre d'Israël. Aussi, a-t-il dit à Pharaon que le Peuple Juif avait fui, et à Lavan que Yaacov s'était enfui (avec ses filles et son bétail et s'apprêtait à retourner chez son père en Terre sainte) [pour inciter ces deux impies – Pharaon et Lavan – à empêcher le retour du Peuple Juif en Terre Sainte]. C'est pourquoi, la Thora juxtapose la Paracha des **Bikourim** – la première Mitsva à accomplir en Terre d'Israël après la conquête et le partage – à la Paracha d'Amalek dans laquelle, il nous a été ordonné d'effacer son souvenir, Mitsva qui symbolise aussi l'échec de sa tentative de nous empêcher d'entrée dans le Pays. Par ailleurs, concernant l'autre impie – Lavan, notre Paracha y fait allusion dans la déclaration des **Bikourim**: «Un Araméen – Lavan – a voulu exterminer mon père – Yaacov (Arami Oved Avi)' (voir Dévarim 26, 5) [**Baal Hatourim**]. **2) Puisqu'il est écrit à propos de la destruction d'Amalek** (à la fin de Ki Tetsé): «**Lorsque l'Éternel, ton D-ieu, t'aura débarrassé de tous tes ennemis d'alentour, dans le Pays...**» (Dévarim 25, 19), Hachem a tenu à leur préciser qu'il fallait au préalable (à la promesse), accomplir, dès leur installation dans le Pays, la Mitsva des **Bikourim**...» [**Ibn Ezra**]. **3) Le Peuple d'Amalek est appelé: «le premier des Peuples – (Réshit Goyim)»** [il fut le premier à attaquer Israël par pure méchanceté]. Or, l'époque à laquelle intervint le devoir de livrer une guerre de destruction à Amalek se situe après la conquête et le partage du Pays [voir **Sanhédrin 20b**]. C'est à cette même époque que commence l'obligation d'offrir avec joie les **Bikourim** appelés aussi רְאִישֵׁי – les prémices), afin de défier Amalek [**Tsor Hamor**]. **4) Le Midrache [Tanhouma Béchala'h 25]** nous relate qu'Amalek était arrogant et orgueilleux (la valeur numérique du mot **עֲמָלֵק** Amalek est 240 comme le mot **רַם** Ram – haut[ain]). Aussi, la juxtaposition de la Mitsva d'effacer le souvenir d'Amalek et la Mitsva des **Bikourim**, vient-elle nous enseigner que nous devons également faire disparaître notre orgueil – le Amalek qui est en nous. Ainsi, pour nous aider et parvenir à cette transformation intérieure, Hachem nous ordonne de Lui apporter les **Bikourim**, car ils expriment d'une part, notre gratitude pour Ses bienfaits et d'autre part, notre Emouna que ceux-ci proviennent plus du don divin que de la «force de nos mains» [**Béér Moché**]. **5) A propos du verset: «Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek... lors qu'il t'a rencontré קָרָה (Karekha) en chemin»** (Dévarim 25, 17-18), **Rachi** commente: «... Le mot קָרָה (Karekha) contient une connotation de froid (Kor)... Il t'a refroidi et tiédi alors que tu étais bouillant.» Aussi, l'effacement du souvenir d'Amalek symbolise-t-il l'abolition du «froid» envers les sujets de sainteté, pour laisser place à l'enthousiasme et la joie pour les Mitsvot et la Thora, symbolisés par la Mitsva des **Bikourim** qui exprime au mieux la «Sim'ha Chel Mitsva», comme il est dit: «**Et tu te réjouiras pour tous les biens que l'Éternel, ton D-ieu, aura donnés à toi et à ta famille, et avec toi se réjouiront le Lévi et l'étranger qui est dans ton pays**» (Dévarim 26, 11) [voir **Chem Michemouël**]. A noter que si nous retirons la valeur numérique du mot **זֵכֶר** (Zékher – souvenir) [227] de celle du mot **עֲמָלֵק** Amalek [240], nous obtenons 13, la valeur numérique des mots **אֶחָד** (E'had – Un) et **אהבה** (Ahava – Amour), qui expriment l'antithèse des valeurs d'Amalek: «**Efface** (retire) le souvenir [Zékher 227] d'Amalek [240]» [**Maor VaChémech**]

PARACHA KI TAVO
LES MINORITES AGISSANTES

La paracha *Ki Tavo* est connue pour ses terribles malédictions au cas où le peuple abandonnerait la Torah. Malgré le fait que certaines de ces malédictions se soient réalisées au cours de l'histoire et malgré les terribles persécutions de la part des nations, le peuple juif continue d'exister. Comment expliquer ce véritable miracle de l'existence d'Israël qui défie toutes les lois de l'histoire ? Le secret de cette longévité tient dans la déclaration suivante « *Haskèt oushema' Israël : hayom hazé nihyéta le'am*, « Sois attentif et écoute Israël ! Ce jour-ci tu es devenu un peuple pour l'Éternel, ton Dieu. » Rachi précise : « Que chaque jour, les paroles de la Torah te paraissent comme si tu étais entré aujourd'hui avec Lui dans l'alliance ».

LES MINORITÉS ACTIVES.

Si l'on scrute bien l'histoire du peuple juif, on constate que la réalisation du projet divin de se doter d'un peuple pour manifester Sa divine Présence dans le monde s'est déroulée par étapes. Et dans chaque étape la présence et l'action d'une « minorité active » a été déterminante. Une « minorité active » est ainsi définie par les psycho-sociologues : « Une minorité est dite "active" dès lors qu'elle expose ouvertement ses divergences par rapport aux normes existantes en proposant des modes de pensée ou des comportements nouveaux » (Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, PUF, 1996.) Une minorité active peut être constituée par un seul homme ou par un groupe d'hommes.

Cette thèse peut -elle s'appliquer au récit de la Tora et expliquer le déroulement des événements ? Lorsque Dieu a créé l'homme, Il lui a intimé l'ordre de travailler la terre et de la garder, c'est-à-dire d'entreprendre tout ce qui est possible pour le maintien de la vie sur terre. « Dix générations se sont succédées depuis Adam jusqu'à Noé et dix générations depuis Noé jusqu'à Abraham, pour faire savoir combien grande est la patience divine, car toutes ces générations l'ont irrité jusqu'à ce que vint Abraham qui reçut le salaire de tous » (Pirqé Avot 5, 2)

Abraham fut donc la première « minorité active ». C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est désigné par le qualificatif de « *Avraham ha-ivri*, Araham l'hébreu » que nos Sages traduisent ainsi selon le sens premier du mot *Ivri* qui signifie « trans- au-delà ». « Abraham était d'un côté et le monde entier de l'autre côté ». Par son comportement exemplaire soumis aux directives divines, Abraham a changé le visage du monde.

L'illustration de ce phénomène est révélée par le Midrach à propos de la circoncision. En accomplissant cet acte, Abraham risquait de s'isoler de ses contemporains et malgré ce risque, il campa sur ses positions d'obéissance à Dieu. La tradition cite l'hospitalité d'Abraham pour la donner en exemple d'amour d'autrui. Abraham profitait du passage des voyageurs dans sa demeure, pour parler du Créateur : l'humanité n'est pas livrée à elle-même, elle peut compter sur le Dieu d'amour dont la Présence est salutaire et donne un sens à la vie de chaque individu.

LE EREV RAV .

Cette expression désigne le « ramassis d'égyptiens » qui avait suivi le peuple Israël à sa sortie d'Égypte et que Moïse avait intégré aux Hébreux. Or, comme Moïse tardait à redescendre de la montagne, le peuple confectionna le veau d'or. Dieu dit alors à Moïse « Va , descends ! car ton peuple que tu as fait monter d'Égypte s'est corrompu » Rachi précise : il n'est pas écrit « le peuple s'est corrompu » mais « ton peuple », il s'agit du "ramassis" que tu as accueilli de ta propre initiative et que tu as converti sans me consulter en disant : « il est bon que des convertis s'attachent à la Shékina ! Ce sont ces gens-là qui se sont corrompus et ont corrompu les autres » (Rachi).

Cette « minorité active », du fait de son engagement volontaire dans la religion d'Israël, avait conservé la représentation de ses anciennes croyances. D'où la confection du veau d'or qu'elle réussit à imposer à tout le peuple. Ce n'est donc pas tout le peuple qui s'était corrompu, puisque c'est la minorité constituée par le « ramassis » qui a fait le veau d'or, mais tout le peuple suivit, en participant aux festivités autour de ce veau d'or.

L'influence d'une minorité peut d'ailleurs être positive et bénéfique ou au contraire négative et catastrophique, comme ce fut le cas dans Sodome et Gomorrhe

Il faut souligner que l'influence d'une minorité active peut se faire aussi dans les deux sens par rapport à la majorité. Il arrive souvent que la minorité finit par adopter le comportement apparent de l'ensemble de la population, mais conserve intimement sa tradition. C'est ce que l'on peut désigner par le concept d'intégration. La situation des communautés juives dans les pays de leur exil, en est l'illustration. Il arrive que la majorité déteigne sur la minorité, mais qu'en même temps, la minorité fait bénéficier la majorité des modes de pensée ou des comportements nouveaux.

UNE MINORITÉ PARMI LES PEUPLES.

Les communautés juives dispersées parmi les peuples de leurs exils successifs après la destruction des deux Temples de Jérusalem, illustrent bien le phénomène de la « minorité active ». La fidélité à Dieu et à la Tora, n'empêche pas pour autant l'influence de la majorité qui réussit à imprimer son mode de vie à cette minorité. Les Juifs ont souvent adopté la langue du pays pour s'exprimer dans la vie courante jusqu'à oublier l'hébreu, leur langue d'origine, même pour transmettre l'interprétation de la Torah. C'est ainsi que le Talmud, la source même de toutes les traditions juives, est rédigé en araméen, langue parlée en Babylonie.

Mais l'influence étant réciproque, cette minorité renfermée sur elle-même en apparence, finit par sa tenacité constante à influencer la majorité qui appréciait les idées novatrices inspirées par la Tora. C'est ainsi qu'un tout petit peuple comme le définit la Tora « *lo méroubékhem baḥar Hashèm bakhèm, ki attèm hame'at*, « Ce n'est pas parce que vous êtes les plus nombreux que Dieu vous a choisis, car vous êtes le peuple le moins nombreux. » (Dt 7,7) Et pourtant du fait que les communautés étaient des « minorités actives », elles créèrent de nouvelles façons de voir le monde, d'autres modes de vie, suggérèrent de nouvelles idées et de nouvelles conceptions dans des domaines variés dont les domaines spirituels et religieux. C'est ainsi que le paganisme disparut peu à peu pour laisser place à l'éclosion du christianisme et de l'Islam.

Au-delà des longs siècles d'exil pendant lesquels le peuple juif a fortement contribué à l'épanouissement des cultures dans lesquelles il avait trouvé accueil, le peuple juif, petit peuple minoritaire parmi les nations, pétri de nombreuses cultures qu'il avait assimilées, continua et continue toujours, après avoir retrouvé sa terre, à apporter sa contribution au progrès de l'humanité.

PROBLÈME D'ACTUALITÉ.

Il est impossible de conclure ce développement sans parler de la situation qui prévaut dans l'État d'Israël dans laquelle la présence d'une « minorité active », celle de différents groupes religieux, donne naissance à des confrontations parfois véhémentes, voire violentes. Le problème est tellement vaste et complexe qu'il est impossible d'envisager des solutions en quelques lignes, mais nous prions l'Éternel pour que le peuple, uni face au danger, retrouve son unité et sa sérénité dans la paix. La présence de la minorité religieuse est un lien indispensable qui relie le peuple dans son ensemble à sa véritable identité

Pendant près de vingt siècles, le peuple juif a fait preuve d'imagination, de courage et d'espérance, même dans les situations les plus dramatiques et face à l'hostilité plus ou moins active des nations parmi lesquelles il avait trouvé refuge. De plus la Tora laisse entendre que les Justes, les Tsadiqim de leur vivant et même après avoir quitté ce monde, possèdent la faculté de conjurer le malheur par le crédit qu'ils ont auprès de Hashèm et de protéger le peuple d'Israel



Chabbat Ki Tavo

16 Eloul 5783
2 Septembre 2023

La Parole du Rav Brand

« D.ieu ordonnera la bénédiction chez toi, *ba'assamékha* – dans tes dépôts cachés – et dans toutes *michla'h yadékha* – les œuvres de ta main... » (Dévarim 28,8);

“ C'est là que vous mangerez devant D.ieu et vous vous réjouirez, vous et vos familles, avec tous vos *michla'h yédkhém*, les œuvres de vos mains, dont D.ieu vous a bény” (Dévarim 12,7). Ces œuvres sont appelées « *ma'assé yadékha* » (Dévarim 14,29; 15,10; 16,15 ...) ou « *michla'h yadékha* » (Dévarim 12,18 ; 15,10 ...).

Le mot « *michla'h* » a pour racine *chalia'h* : délégué, une personne à qui on confie une mission. L'homme est un délégué de D.ieu pour accomplir des œuvres, qui sont de véritables « missions ». Bien qu'elles ne concernent pas nécessairement la pratique des *mitsvot* propres – car il s'agit ici de paroles, de voyages, de rencontres avec des personnes, à l'occasion de la recherche de la *parnassa*, de la santé ou de toute autre action que l'homme doit effectuer dans sa vie – D.ieu lui confie ces missions. Ses gestes et ses mouvements ne seront plus fortuits et anodins, mais ciblés, selon le degré de sa piété, et correspondent au plan divin. Bien que l'homme ne le sache pas immédiatement, il peut parfois découvrir – et même des années après – quels étaient ces plans et ces missions magnifiques pour lesquels *Hachem* l'avait choisi.

L'expression « *michla'h yadékha* » citée juxta les mots « une bénédiction *ba'assamékha* », dans tes dépôts “cachés”, car “ les dépôts de denrées et autres ne seront bénis que loin de l'œil ” (*Baba Metsia* 42a). Les contenus de ces dépôts ne sont pas uniquement le résultat des bénédictions matérielles, mais aussi – et surtout – celui des actions et des missions accomplies, et leurs bénéfices spirituels. Comme le dit le prophète : « On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien, et ce que D.ieu demande de toi : c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches avec discrétion avec ton D.ieu » (*Mikha* 6,8), car une bonne action discrète vaut cent actions publiques.

De tout temps, et particulièrement de nos jours, la réussite se mesure en fonction d'autrui. Être l'élève numéro un de la classe, décrocher un diplôme universitaire prestigieux, un salaire élevé et au-dessus de la moyenne, et à plus forte raison, figurer dans le *Forbes*, devenir un homme politique ou un écrivain renommé sont des marques de réussite. Et si – *lehavdil* entre *'hol* et *kodach* – il s'agit d'un étudiant en yeshiva, réussir des examens difficiles pour obtenir une

semikha de *dayan*, une promotion comme *roch yeshiva* ou *Rav*, devenir l'auteur d'un livre de renommée ou un orateur de succès, sont des synonymes de réussite. Mais, elles aussi sont souvent mesurées non seulement par rapport à elles-mêmes, mais par rapport aux autres, et reconnues comme telles.

Mais il faut faire attention ! Elles peuvent escamoter des réussites plus nécessaires, plus existentielles, plus profondes, bien que non visibles au premier abord. Un enfant qui n'est pas béni par des capacités intellectuelles extraordinaires, mais qui fournit des efforts considérables pour progresser selon ses moyens, est tout aussi louable, et peut-être même plus. Ses résultats peuvent être appelés « des réussites », même si la plupart du temps ils ne dépassent pas la moyenne. Un enfant, un jeune homme ou un adulte, avec des tendances colériques ou autres faiblesses, qui travaillent sur eux-mêmes et réussissent à dominer leur colère et autre vice, méritent tout autant de se réjouir de leur succès qu'un milliardaire, si ce n'est plus. Les professeurs, les parents et autres connaissances doivent à tout prix louer leurs efforts, de la même manière qu'ils le feraient pour des élèves brillants. « Ben Hé Hé dit : “Le salaire est donné [par D.ieu] selon l'effort ” (*Avot* 5,23). Ce *rav* était né non juif, puis il se convertit. Il venait de loin, mais il fournit des efforts surhumains, et réussit au point que les sages citent ses paroles. Elles résument sans doute sa vie et son expérience personnelle.

Lorsqu'on termine l'étude d'une *massékhet*, on lit le texte suivant : « Eux [ceux qui cherchent l'argent] se lèvent tôt et nous [qui étudions la Torah], nous nous levons tôt ; eux courent et nous courons ; eux ne reçoivent pas de salaire et nous en recevons un... » Pourtant, ceux qui se lèvent tôt et courent pour travailler reçoivent leur salaire ! Mais uniquement selon le résultat, et qui est visible. Quant à nous qui servons D.ieu, nous recevons le salaire pour l'effort de nous lever tôt, de courir, bien qu'il ne soit pas visible ! Seuls de fins observateurs peuvent déceler les vraies réussites, et les distinguer des moins louables. La véritable crainte de D.ieu et la véritable proximité de l'homme avec D.ieu se jouent souvent loin de la vue des hommes, et il faut appliquer à leur endroit la maxime citée : « Les dépôts ne seront bénis que loin de l'œil. » Ces derniers sont les sommums de la réussite que l'homme doit atteindre.

Rav Yehiel Brand

La Question

La paraça de la semaine commence par le commandement des prémices. Rav Houna au nom de Rav Matna nous enseigne dans le Midrach Berechit raba, que cette mitsva est une des 3 par le mérite de laquelle le monde fut créé, comme il est dit :

“ Béréchit, pour la mitsva des prémices qui sont appelés *rechit* (et tu prendras du “rechit” des fruits de la terre...) ”

En quoi cette mitsva est-elle si particulière au point d'affirmer que le monde entier fut créé pour elle ?

Pour répondre à cette question il est nécessaire de nous pencher sur ce qui la caractérise. En effet, ce qui est

central concernant le sacrifice des prémices est la dimension de reconnaissance envers *Hachem*. Cette dimension nous étant explicitée dans les versets expliquant ce que devait proclamer l'offrant. Or, nous expliquent nos Sages, la seule chose que l'être humain est en mesure de donner à *Hachem* qui ne Lui appartiendrait pas déjà, est sa reconnaissance.

C'est d'ailleurs pour cela que la seule bénédiction de la *Amida* où nous nous adressons à *Hachem* par un pronom féminin (*lakh*) est la *brakha* de *modim*, de reconnaissance. En effet, la féminité symbolisant et exprimant la capacité de réception, l'unique configuration ou celle-ci

peut être attribuée à *Hachem*, Lui qui possède tout au préalable, est dans sa réception de notre reconnaissance.

Ainsi, les *bikourim* (les prémices) nous permettent donc de mettre à l'honneur notre devoir de reconnaissance, et pas seulement sur de grands miracles mais également dans un domaine des plus banal tel que le fait que la nature nous donne ses fruits, nous donnant par ce biais l'immense mérite de donner quelque chose à *Hachem*, qu'il ne possédait pas déjà.

Ce mérite étant d'une telle ampleur et d'une telle importance qu'il justifie à lui seul toute la création du monde.

G.N.

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (26-2) : « Vélaka'hta méréchite kol péri haadama acher tavi méartsékha ». Comment ce verset peut-il qualifier les *Bikourim* de « Péri haadama » alors que ceux-ci sont pour la plupart (5 espèces sur 7) des fruits de l'arbre (Péri haets) ?

2) Il est écrit à propos de celui qui est “mézalzel” (bafoue, dénigre) son père et sa mère : « Arour maklé aviv véimo ». Comment est ce possible qu'un homme soit “mézalzel” (maklé) le *kavod* de ses parents après leur mort, alors qu'il n'a pourtant rien dit de mal à leur sujet (27-16) ?

3) Il est écrit (28-3) : « Baroukh ata bayir », et l'Amora Rav d'enseigner à propos de cette Bérakha (*Yalkoute Chimeoni* 28) : « Que ta maison soit proche du Beit Haknessète ! ». À quel enseignement fait allusion cette bénédiction ?

4) La Sidra de Ki tavo contient 98 kélalot. À quel enseignement fait allusion ce nombre de Kélalot? (28-15) ?

5) Il est écrit (28-37) : « Véhayita léchama lémachal vélichnina békhol haamim ». Pour quelle raison le Klal Israël sera « léchama » (“une cause d'étonnement et de stupéfaction”) aux yeux de tous les peuples où *Hachem* le conduira ?

6) Il est écrit (28-57) : « Ouvchilyata (et contre son placenta) hayotssé mibeine ragleiha ouvevaneilha acher téled ». Quelles bonnes Segoulot permettent à une femme enceinte de ne pas faire de fausses couches durant toute sa grossesse ?

Yaacov Guetta

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Esther bat Myriam lebet Darmon

Quelle sont les conditions pour pouvoir être officiant et/ou sonner le Choffar les jours redoutables (Roch Hachana/Kippour) ?

Tout d'abord, être officiant est avant tout une responsabilité, car comme son nom l'indique, le Chalia'h Tsibour est le délégué de la communauté auprès de D. Et cette personne a pour rôle d'implorer Hachem et de faire porter la Tefila à un niveau plus élevé, chose qui n'est pas donnée à tout un chacun. C'est pourquoi, il convient de se montrer scrupuleux en choisissant un officiant répondant aux conditions suivantes (par ordre de priorité) :

- Ne pas transgresser des interdits gravissimes comme transgresser Chabbat/Voler/Aller à la plage mixte...
- Être accepté et apprécié par la communauté.
- Avoir la crainte du ciel, et être à la recherche de l'accomplissement des Mitsvot.
- Avoir des bons traits de caractère (et plus particulièrement la modestie).
- Comprendre le sens des mots récités au moment de la Tefila, et prier avec ferveur.
- Lire couramment sans erreur de lecture et de prononciation des lettres.
- Il est bon de rechercher un érudit, ou tout au moins une personne qui a des moments fixes pour étudier la Torah.
- Avoir une voix agréable.
- On prendra de préférence une personne mariée et qui a plus de 30 ans.

[Voir Piské Techouvt 53 ot 6,9 et 10]

Ainsi, il va de soi qu'il est préférable de prendre une personne craignant D. et priant avec ferveur, non mariée et moins de 30 ans, et qui n'a pas une belle voix, plutôt qu'une personne mariée, âgée de plus de 30 ans avec une très belle voix mais ignorant ou ne craignant pas D. [Rama 53,5 suivi par l'ensemble des A'haronime].

A défaut, si on ne trouve pas un Chalia'h Tsibour qui remplit l'ensemble de ces conditions, on désignera alors une personne qui se rapproche le plus possible des critères cités [Choul'han Aroukh 53,5].

Enfin, il est à noter que même au courant de l'année le choix de l'officiant doit se faire en fonction des critères cités, ainsi que cela est indiqué dans le Choul'han Aroukh 53,5 [Voir Caf Ha'hayime 53 ot 14;16;86 /Aroukh Hachoul'han fin ot 32 qui écrivent que même de nos jours (où l'officiant n'acquiesce plus le Kahal), le fait que l'officiant ne soit pas apte à officier peut entraîner des accusations contre le Tsibour. C'est pour cela que les Avelimes ne se rapprochant pas des critères cités, ont tout intérêt (pour l'élévation de la Nechama du Niftar, et pour le Kahal), à laisser les personnes les plus aptes à officier (Caf Ha'hayime ot 43 et 93)].

David Cohen

La Paracha en Résumé

Montée 1 : La Torah ordonne la mitsva des bikourim et elle raconte le remerciement qui devait être lu par l'homme qui les amène. Ce texte que l'on explique largement dans la Hagada de Pessa'h fait l'éloge de notre situation actuelle, nous qui avons failli être tués par Lavan, puis par les Égyptiens etc...

Montée 2 : Avant Pessa'h de la 3^{ème} et de la 6^{ème} année (compte relatif à la chémitta), on lira le texte du « vidouy maasser ». Ce texte affirme que tous les prélèvements des différentes dimes ont bien été effectués, alors, nous demandons à Hachem qu'Il nous bénisse.

Montée 3 : Moché nous explique comment Hachem nous a choisis et séparés de toutes les autres nations, afin de nous placer au-dessus d'elles.

Montée 4 : Moché ordonne au peuple d'écrire la Torah en 70



Jeu de mots

Lorsqu'on a fait beaucoup de avérot, notre corps a fait une vidange...

Devinettes

- 1) Comment s'effectue le balancement du panier de fruits des Bikourim ? (Rachi, 26-4)
- 2) D'où voit-on dans la paracha que pour les goyim, la mauvaise intention est considérée comme un acte ? (Rachi, 26-5)
- 3) D'où apprenons nous dans la paracha

que le Lévy est également astreint à la mitsva d'amener les Bikourim ? (Rachi, 26-11)

- 4) Quel « don » au Cohen précède celui de la Térouma ? (Rachi, 26-13)
- 5) Combien de fois le mot « Arouv » est-il écrit dans la paracha et pourquoi ? (Rachi, 27 24)

Réponses aux questions

1) Car la Michna (3-1) du traité Bikourim enseigne que lorsqu'un agriculteur descend dans son champ et y aperçoit une figue en début de maturation, il l'entoure d'un brin d'osier et dit : « Voici des Bikourim ! ». Or, à ce stade de début de maturation, ce fruit est « bossère » (fruit non mûr sur lequel on récite la Bérakha de « boré péri haadama »). (Téchouva du Maharam ben 'Haviv rapporté par le 'Hida, "Homate anakh", ote alef)

2) Il est possible que deux frères bafouent le kavod de leurs parents (et soient donc maudits par Hachem) s'ils se haïssent (et se disputent) après la mort de ces derniers, dans la mesure où leur querelle cause beaucoup de souffrances aux âmes de leurs parents. (Rabbénou Yona)

3) Cette Bérakha fait allusion à l'enseignement suivant : « Que l'esprit de Kédoucha régnant à la synagogue, ainsi que l'attitude respectueuse et calme qu'on adopte aux yeux du Tsibour y venant prier, rejaillissent (et influencent) également notre vie privée à la maison, car il y a en effet des gens qui ont chez eux une attitude qui est bien loin de ressembler au comportement exemplaire qu'ils adoptent au Beit Haknessète. ("Mégued Yéra'him")

4) Le terme hébraïque « 'hinam » a pour Guématria 98 (nombre de Kélatot de la

Sidra de Ki tavo). Ce terme rappelle malheureusement la cause essentielle de ces 98 malédictions s'étant abattues sur le Klal Israël à l'époque de la destruction du 2^{ème} Temple et ultérieurement (exemple : la sombre période de la Shoah) : la "Sinate 'Hinam" ! ("la haine gratuite").

Remez Ladavar : « 'hinam nimekartem vélo békesset tig'alou ! ». Autrement dit : « C'est à cause de la haine gratuite que vous avez été "vendus" ("hinam nimekartem") aux nations ennemies (chez lesquelles vous avez été exilés), "vélo békesset" : "Et il ne suffit pas de faire des mitsvot" ("comme quelqu'un qui aime et fait de l'argent") pour que "vous soyez délivrés" ("tig'alou"). Votre délivrance dépend en effet du tikoun de la faute de la "Sinate 'Hinam" !. ('Hida)

5) L'anagramme hébraïque du terme « léchama » est « lémoché ». La Torah vient faire allusion au fait que les Béné Israël n'ayant pas étudié la Torah de Moché « lichma » (le terme "léchama" pouvant aussi se lire « lichma ») seront victimes d'une terrible sanction : « Véhayita léchama ! ». (Pirouch Rabbénou Efrayim al Hatorah)

6) a. En prenant la peau d'un serpent (après sa mue), et en faisant une ceinture qu'elle portera durant toute sa grossesse.

b. En portant sur elle un diamant ("yahalom"). (Midrach Talpiyote, "Anaf Yahalom")

Enigmes

Enigme 1 : Quelles sont les 3 Mitsvot qui n'ont aucun lien entre elles, et pourtant nous faisons la même Brakha pour les 3 ?



Enigme 2 :

1 = M 3 = 8
2 = 8 7 = ?

langues, après avoir traversé le Jourdain. Ils feront là-bas un mizbéa'h où ils offriront des korbanot.

Montée 5 : Les 12 tribus se départageront sur deux montagnes et ils entendront les bérakhot (bénédictions) et les kélatot (malédictions). Moché énonça d'abord 11 arouv (malédictions) en excluant la tribu de Chimon, car il ne voulait pas l'inclure dans les bérakhot. Puis, il dit un 12^{ème} arouv, incluant celui qui n'accomplit pas la Torah. Tous les juifs acceptèrent ce serment. Moché commença alors à dire de merveilleuses bénédictions pour ceux qui accomplissent la Torah.

Montée 6 : Il poursuit les bénédictions, avant d'énoncer les malédictions.

Montée 7 : Moché rappela aux béné Israël ce qu'ils ont vu depuis la sortie d'Égypte. Ils savent donc pertinemment que Hachem est parmi eux, donc qu'ils gardent l'alliance.

Pour soutenir Shalshélet ou pour dédicacer une parution :

Shalshélet.news@gmail.com

Rabbi Yits'hak Abi'hssira

Rabbi Yits'hak Abi'hssira est né en 1859 dans la région du Tafilalet au Maroc. Très vite, il devint une lumière spirituelle de la Torah en passant de très longues heures à étudier et en s'intéressant particulièrement à la profondeur des enseignements de la Kabala et des textes du Ari Zal, ainsi que ceux de Rabbi Haïm Vital. Son érudition ne cessa de progresser tout au long de sa vie et ses connaissances devinrent de plus en plus impressionnantes jusqu'à devenir l'un des plus grands kabalistes de son époque.

Dès son plus jeune âge, on lui attribua une intelligence exceptionnelle, une sainteté particulière et l'accomplissement de nombreux miracles. Son père Abir Yaacov savait, et laissait entendre, que de tous ses enfants, la dimension spirituelle de Rabbi Yits'hak était exceptionnelle. Cette Kédoucha rayonnait sur la sainte famille et toute la communauté dont les membres l'appelaient « Rabbi Yits'hak Hagadol ». On disait que ses Tefilot étaient toujours exaucées et avaient une portée prodigieuse à travers les cieux. Parmi ses nombreuses midot, l'amour du prochain était très prononcé et il nourrissait quotidiennement cette qualité en ayant à cœur le bien-être de tout un chacun et de la

communauté juive en général. C'était pour lui une préoccupation majeure. Ses talents ne s'arrêtaient pas là. Il avait un talent artistique qu'il avait développé au travers des chants de la liturgie juive, qu'il interprétait avec une voix très mélodieuse. Il est d'ailleurs l'auteur d'un chant très célèbre : A'oufa Échkona.

À l'âge de 52 ans, et sur les recommandations de son défunt père qui lui apparut dans un songe, il partit pour le village de Toulal, proche de Gourrama (Maroc), pour accomplir une importante mitsva. Une fois cette dernière accomplie et alors qu'il était en chemin vers son foyer, un groupe de bandits l'attaqua et malheureusement l'assassina. Le Chamach qui l'accompagnait raconta que le sage voulut s'arrêter en chemin pour prier Minha, alors que l'on était vendredi après-midi et qu'il n'avait jamais l'habitude de prier si tôt Minha l'après-midi, veille de Chabbat. On apprit plus tard que ces bandits avaient pour dessein de s'attaquer à la communauté juive de Gourrama. Le Tsadik, qui avait le Roua'h Hakodech, le savait. En s'arrêtant en chemin, en attendant l'arrivée de ces barbares, il préféra ainsi détourner leur besoin immonde de violence contre lui et sauva ainsi la communauté de Gourrama tout en quittant ce monde en réalisant le Kiddouch Hachem. Il fit de nombreuses prières avec ferveur et composa même un dernier chant en l'honneur du Chabbat qui approchait. Ce triste jour,

en 1911, on raconte que le temps « ralentit » pour donner la possibilité aux Juifs de venir l'ensevelir selon les règles de la Torah, sans profaner le Chabbat.

Depuis, sa Hiloula a toujours été célébrée à Gourrama, où se trouve son Kever. De très nombreuses personnes ressentent toujours un lien particulier et très fort avec ce grand Tsadik. Ce sont des milliers de pèlerins qui viennent de nombreux pays différents, car ils savent que beaucoup de leurs prières seront exaucées. Ces dernières années, le site a été admirablement réaménagé pour pouvoir accueillir plus de pèlerins. Les autorités marocaines ont même réparé les routes pour faciliter l'accès au Kever, le site se situant loin des aéroports dans le sud de l'Atlas marocain.

La Birkat Halévana : On raconte que lorsque Rabbi Yaacov Abi'hssira sortait le soir, en compagnie de ses disciples, pour réciter la Birkat Halévana et que le ciel était couvert, il appelait son fils Rabbi Yits'hak pour obtenir son aide. En effet, Rabbi Yits'hak, même très jeune, sortait pour rejoindre son père et disait : « Lune! S'il-te-plait, fais Kavod à mon père. » Instantanément, les nuages se dissipaient pour laisser apparaître une lune très claire, permettant ainsi de réaliser la mitsva de la récitation de la bénédiction de la lune. Cette récitation terminée, les nuages reprenaient leur place...

David Lasry

Or Letsion

La Techouva :

Chemin d'accès au Monde à venir

La paracha Vaet'hanan se conclut comme suit : " Tu observeras la Mitsva, et les décrets et les ordonnances que Je t'ordonne aujourd'hui pour les faire »(Dévarim 11,3). Rabbi Yéhoua ben Lévi fait l'analyse suivante dans le traité de Erouvin (22a) : "Aujourd'hui, pour les faire, et demain, dans le monde à venir, pour qu'ils recueillent leur récompense".

Cependant, il ne suffit pas de se consacrer à l'étude de la Torah et à l'accomplissement des commandements dans ce monde. Il est impératif de se repentir de ses transgressions. Seulement alors méritera-t-on de recevoir leur récompense sans subir d'épreuves. Car celui qui ne se repent pas, même s'il s'investit dans l'étude de la Torah et l'observation des commandements, est comparable à un voyageur qui se rend en un lieu précis et doit monter à bord du vol approprié. Sans quoi, il arrivera à une destination différente. De la même manière, il doit posséder le "billet" adéquat. Pour parvenir au Monde futur, ce "billet" comprend la Torah, les commandements et la techouva. Si une personne a transgressé sans se repentir, c'est comme si son "billet" ne correspondait pas à cette compagnie (le Monde futur), ou comme si elle prenait un vol différent. Cela pourrait susciter des soupçons, entraînant des enquêtes et des sanctions pour dévoiler les intentions de cette personne lorsqu'elle arrivera à cet endroit. Si sa justification est reconnue, on lui demandera pardon certes, mais qui pourrait supporter de tels problèmes ? De même, quelqu'un qui ne se repent pas doit d'abord endurer des

souffrances dans le Monde futur avant de finalement mériter le Gan Eden (Paradis). Par conséquent, afin d'éviter cette souffrance, il est nécessaire de se repentir dans ce monde afin de parvenir au Monde futur, pur et sans douleur.

Quant à la destination dans le Monde futur, certaines âmes sont modestes, et leur destination l'est tout autant. D'autres possèdent des âmes élevées, et leur voie est éloignée. Puisque certains doivent atteindre des niveaux supérieurs dans le Monde futur, il est essentiel, dans ce monde, de se dédier davantage à l'étude de la Torah et à l'observance des commandements par rapport aux autres. Ceci afin de mériter les niveaux qui leur sont destinés dans le Monde futur. De même que certaines personnes achètent une voiture de grande valeur et paient un prix élevé, tandis que d'autres acquièrent une voiture simple et dépensent peu, de même, certains viennent dans ce monde pour corriger de petites erreurs, tandis que d'autres viennent pour corriger de nombreuses choses. Néanmoins, personne ne sait ce qu'il est censé corriger, c'est pourquoi il est nécessaire de tout corriger pour éviter le besoin, D. nous en préserve, de revenir par la voie de la réincarnation.

Et dans le cas où, D nous en préserve, quelqu'un ternit ses actions, il ne suffit pas qu'il n'ait pas apporté de délice au Créateur en accomplissant Ses commandements ; il a également renforcé les forces négatives (Sitra Ahara). C'est pourquoi, il est écrit dans les livres saints que, avant de s'engager dans l'étude de la Torah ou de réaliser un commandement, il convient de méditer et faire techouva, afin que le commandement accompli soit méritoire et pur.

Et celui qui ne se repent pas pour les péchés qu'il a

commis, cela est pire que le péché lui-même. En effet, il est pensable que son yetser hara le submerge, et qu'il ne peut pas le vaincre, ce qui le fait trébucher. Cependant, s'il ne fait pas techouva par la suite, il est semblable à quelqu'un qui rompt le joug du Royaume Céleste. Il ne regrette pas ses actes et ne fait pas techouva, même maintenant, alors que ses désirs sont déjà éteints.

C'est une erreur de penser que seules les personnes ayant gravement péché doivent se repentir ; même une personne qui a vécu dans le domaine de l'étude de la Torah et de la prière tout au long de la journée doit également se repentir de tout faux pas, mensonges, calomnies, etc. Surtout en ce qui concerne les questions financières, comme le vol, etc...qui sont des choses que l'âme humaine trouve désolables et se permet pour elle-même, comme mentionné dans le sujet du vol. Il est possible que quelqu'un puisse regarder superficiellement et ne pas entreprendre d'efforts pratiques pour corriger ses actions, pensant qu'il n'a rien à corriger. Mais s'il commence à corriger ses actions, il réalisera qu'il a beaucoup de travail à accomplir. Tout comme après avoir nettoyé une surface de manière superficielle, elle semble propre, mais en nettoyant plus en profondeur, les tâches deviennent apparentes. Il est nécessaire de savoir que chaque personne peut changer ses traits de caractère et ses habitudes. La preuve en est que même les animaux, même sans intelligence, peuvent être éduqués. Ceci est prouvé par le fait que les singes, les chiens et d'autres animaux sont dressés. À plus forte raison l'homme, créé avec sagesse et compréhension, doit certainement s'efforcer d'améliorer ses voies et ses actions.

(Or Letsion H&M p.144-145)

Yonathan Haik

Réponses Enigmes Ekev N°351

Enigme 1:

Nous savons tous que c'est Avraham Avinou qui a instauré la Téfila de Chaharit, Itshak celle de Minha et Yaakov celle de Arvit. Quelle Téfila (Amida) a instauré Ra'hel Iménou?

Le Hida dans son livre Birkei Yossef (OH 423,2) rapporte au nom du Likoutim Yechonim que Rahel Iménou a instauré la Téfila de Moussaf du Roch Hodech. Nous avons une allusion dans son nom dont les initiales forment la phrase : ראשי חדשים לעמר

Enigme 2: Lundi = 516 Mardi = 527 Mercredi = 8311 Jeudi = 549 Vendredi = 8513 Samedi = 6612 Dimanche = ?

8715. Le premier chiffre est le nombre de lettres dans le mot.

Le deuxième est la position du jour dans la semaine.

Le troisième est la somme des deux premiers.

Rébus: Âme / As / Hotte / A / Gai / Dos / Lotte

Rébus



La Force d'une parabole

Lorsque la Torah décrit la démarche de Téchouva de l'homme elle dit : "Oubikachetèm micham èt Hachem elokékhà oumatsata ki tidrechénou bekhol lévavekha ovkhol nafchékha." (Dévarim 4,29)

"De là-bas, vous rechercherez Hachem ton D., et tu le trouveras si tu le cherches de tout ton cœur et de toute ton âme."

Ce verset semble apparemment se contredire. D'un côté il est question d'une recherche de l'homme de tout son être, qui sous-entend une notion de peine et d'effort, et d'un autre, nous avons le terme de matsata, une trouvaille, qui suppose une découverte inattendue.

Le Maguid de Doubno nous explique cela par une parabole.

Un homme généreux avait ouvert un gma'h - un fond de prêt - d'outils. Il mettait gracieusement à la disposition du public des marteaux, des tournevis, des tenailles, des scies et tout le matériel nécessaire au bricolage. Pendant l'année, on venait de temps à autre emprunter tel outil ou en rendre un autre. Toutefois, à l'approche de l'hiver, le

monde affluait. Tout à coup, l'un se rappelait qu'il y avait une fuite sur son toit, l'autre qu'une vitre ou un volet étaient cassés. Bref, on défilait à toute heure du jour.

Un matin, un homme vint demander un marteau. "Montez au grenier et prenez ce dont vous avez besoin" lui répondit le maître de maison. L'homme prit l'échelle et monta au grenier. Il vit, rangées en bon ordre, des clés et des scies mais pas de marteau... Il redescendit et dit qu'il n'avait rien trouvé.

"S'il en est ainsi" lui répondit ce dernier "descendez à la cave et servez-vous". Notre homme descendit péniblement au sous-sol et trouva des pioches et des pelles, mais pas l'ombre d'un marteau. Déçu, il remonta avec peine et se plaignit au maître de maison.

"Ah, Vous voulez juste un marteau ?" S'exclama ce dernier "Oh! Ce sont les outils les plus courants, je les range à portée de main. Ils sont juste là, dans l'armoire en face de vous."

Il ouvrit la porte, il découvrit une étagère pleine de marteaux. Après avoir pris ce dont il avait besoin, il se permit de demander: "Si leur emplacement était si accessible, pourquoi m'avez-vous envoyé au grenier puis à la cave inutilement ?"

"Laissez-moi vous expliquer, lui répondit le maître de maison. En ce moment, le gma'h est très sollicité. Nombreux sont ceux qui viennent emprunter des marteaux pour préparer leur maison à accueillir les longs mois d'hiver. Certains, cependant, n'ont pas à effectuer de réparations indispensables. Ils veulent juste faire un peu de bricolage qui peut être reporté. Il serait dommage de mobiliser ces outils pour eux pendant ces jours-ci. Voilà pourquoi j'ai voulu vérifier si ce marteau vous était vraiment nécessaire. Comme vous avez accepté de monter au grenier et de descendre à la cave pour vous le procurer, cela prouve qu'il vous est effectivement indispensable et je vous le prête volontiers!"

Hachem attend de nous une réelle volonté de faire Téchouva. Une difficulté sur le parcours n'est qu'un test pour apprécier notre motivation et ne doit surtout pas nous décourager. Par contre, une fois que Hachem est convaincu de l'ambition de l'homme, il l'élève à un niveau bien plus élevé que ce qu'il espérait. Là, nous avons effectivement la notion de trouvaille car l'homme atteint un niveau qu'il n'espérait même pas.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avraham affectionne particulièrement la Mitsva de 'Hessed. Dès qu'il peut aider son prochain, il s'empresse de le faire. C'est pourquoi, lorsqu'il entend parler dans son quartier de Tel Aviv d'un groupe d'entraide, il se dépêche d'y adhérer. Il ne s'agit pas de n'importe quelle aide mais spécialement pour les personnes qui ont un problème avec leur véhicule. Par exemple, si elle ne démarre pas et qu'il faut la dépanner avec des câbles ou bien si la personne ne sait pas changer un pneu. Et tout cela bénévolement. C'est pourquoi, un soir d'hiver, bien qu'il fasse spécialement froid à l'extérieur, dès qu'il reçoit un message l'informant qu'un conducteur est arrêté sur la nationale près de chez lui, il se dépêche d'aller l'aider. Arrivé sur place, il découvre un petit problème mécanique et s'empresse de lui porter secours. Le conducteur qui semble être un touriste est fort heureux de découvrir cet ange tombé du ciel et ne cesse de le bénir et de remercier Hachem de faire partie d'un si beau peuple. Avraham ne perd pas de temps et une demi-heure plus tard, la voiture redémarre comme si que rien n'était. Mais alors qu'il vient de s'asseoir dans sa voiture pour rentrer chez lui, le touriste vient à sa fenêtre et le remercie de plus belle tout en sortant une belle liasse de billets et la lui tend. Avraham le remercie pour le geste mais lui explique qu'il fait partie d'un groupe d'entraide, qu'il fait cela régulièrement mais ne prend jamais d'argent. Le vacancier est tellement éffaré par une telle âme qu'il sort une nouvelle liasse, l'associe à la première et jette le tout dans l'habitacle puis repart vers sa voiture. Avraham n'a pas le temps de le remercier que le touriste est déjà parti sans laisser d'identité ou d'adresse. Avraham ramasse les billets, les compte et découvre ébahi qu'il y a là 2500 euros. Mais il se pose tout de même une question : a-t-il le droit de prendre l'argent puisqu'en rentrant dans ce groupe, chacun a accepté qu'il était interdit de prendre le moindre Shekel, ou bien est-ce ici différent car il n'a rien demandé et au contraire a refusé clairement ? Qu'auriez-vous fait ?

Le Rav explique en premier lieu qu'il est évident qu'une telle condition de ne pas accepter d'argent ne sert qu'à garder un bon renom, car si tous les participants à ce groupe demandaient à être payés, ce groupe n'aurait plus lieu d'être. Or, dans notre cas, Avraham s'est comporté comme il fallait et le groupe ne pâtira en rien s'il accepte l'argent. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne ensuite quelque chose de difficile à comprendre. Il tranche qu'Avraham ne devra pas prendre l'argent, cela du fait que s'il l'accepte, il montre en cela que son investissement dans ce groupe n'est pas totalement sans intérêt, qu'il y a au fin fond de lui une intention subconsciente de gagner en cela autre chose que la réelle envie de faire plaisir à Hachem. Or, lorsqu'on fait du 'Hessed, ceci devrait être à 100% pour faire du 'Hessed et aucunement pour profiter même de manière très lointaine. Le Rav ajoute qu'en plus, il est facilement logique d'imaginer que si dans de telles situations il accepte l'argent, il y prendra goût et les fois prochaines il espérera ou même fera des allusions au conducteur afin d'en recevoir. Mais puisqu'il est impossible de rendre l'argent à son propriétaire, il faudra l'utiliser pour le bien de la communauté comme acheter des câbles ou des outils pour ce groupe extraordinaire.

En conclusion, Avraham ne pourra accepter l'argent car son investissement dans ce groupe doit être à 100% Lechem Chamaïm (pour faire plaisir à Hachem) et aussi à cause du risque que l'argent change l'aspect totalement désintéressé des participants à ce groupe si magnifique. Prenons-en de la graine.

Tiré du livre Veaurev Na, Tome 4, page 214)

Halm Bellity

Comprendre Rachi

« Tu viendras vers le Cohen qui sera en ces jours-là... » (26/3)

Rachi écrit : « Il n'y a pour toi que le Cohen qui est à ton époque, tel qu'il est »

Cela ressemble à ce qui est écrit plus haut dans paracha Choftim : « et tu viendras...vers le juge qui sera en ces jours-là... » (17/9), où Rachi avait expliqué : Peut-on aller chez un juge qui n'est pas de son époque ? Seulement, la Torah vient nous apprendre que le juge qui est à ton époque est considéré comme un juge, même s'il n'est pas aussi grand que les juges des générations précédentes, tu dois l'écouter et tu dois suivre le juge de ton époque.

Comme l'explique la Guémara (Roch Hachana 25) : « Ne dis pas que les juges des générations précédentes étaient bien meilleures, bien supérieures... » et donc vu la chute des générations, le juge de ton époque te semble bien petit et tu ne voudrais pas le suivre. La Torah vient nous apprendre que tu dois suivre le juge de ta génération tel qu'il est, même s'il te semble bien plus petit que les juges des générations précédentes car 'Veroubaal (Guidéon) dans sa génération est comme Moché dans sa génération, Bédan (Chimhon) dans sa génération est comme Aharon dans sa génération et Yiftah dans sa génération est comme Chmouël dans sa génération ».

Ainsi, Rachi viendrait ici nous apprendre que ce principe qu'on dit au sujet des juges, on l'applique également au Cohen qui reçoit les bikourim, c'est-à-dire ne dis pas que les Cohanim des générations précédentes étaient grands et importants et donc aptes à recevoir les bikourim mais ceux de notre génération, étant plus petits, ne méritent pas qu'on leur amène les bikourim. Vient la Torah nous apprendre que tu amènes les bikourim au Cohen de ta génération tel qu'il est même s'il ne te semble pas important.

Le Ramban pose sur l'explication de Rachi la question suivante : Concernant le juge, on comprend la nécessité que la Torah nous apprenne d'aller le consulter même s'il nous paraît plus petit que les générations précédentes car sinon l'alternative aurait été de ne pas aller consulter le juge du tout. Mais concernant les bikourim, vu que c'est une mitsva d'amener les bikourim au Cohen, quelle serait l'alternative ? À qui amener les bikourim si ce n'est au Cohen de notre époque ? Ainsi, puisqu'il n'y a pas d'autre alternative, pourquoi la Torah a-t-elle besoin de nous l'enseigner ?

On pourrait également ajouter la question suivante : Au sujet du juge, il pourrait être compréhensible que les gens veulent une personne compétente, grande en sagesse, maîtrisant tous les sujets car ainsi il pourrait trancher de la manière la plus juste. Mais au sujet des bikourim, pourquoi la grandeur du Cohen serait-elle un critère ? Il ne s'agit pas de trancher une halakha dans un cas complexe mais simplement de récupérer les bikourim ? Pourquoi les gens hésiteront-ils à remettre les bikourim à un Cohen sous prétexte qu'il est petit ?

Le Maskil LéDavid répond : L'alternative aurait été de laisser le Cohen venir chercher les bikourim, c'est-à-dire si le Cohen est un grand homme, par respect on va se déplacer et lui amener les bikourim, mais si le Cohen paraît petit, on le laisserait venir chercher les bikourim. C'est pour cela que la Torah a eu besoin de nous apprendre qu'il faut se déplacer pour amener les

bikourim au Cohen dans tous les cas.

Le Kéli Yakar répond : Nos 'Hakhamim disent (Ketoubot 13) : « Tout celui qui amène des cadeaux à un talmid 'hakham, c'est considéré comme s'il amenait les bikourim » donc du fait que l'on fait dépendre le cadeau du talmid 'hakham aux bikourim, on aurait pensé qu'il faille donner les bikourim seulement à un Cohen talmid 'hakham. Et si le Cohen nous paraît petit, l'alternative serait d'attendre un autre groupe de Cohanim pour amener les bikourim en espérant qu'il s'y trouvera un Cohen talmid 'hakham.

On pourrait également proposer la réponse suivante : Commençons par analyser notre passouk : « Tu viendras vers le Cohen qui sera en ces jours-là et tu lui diras : Je suis venu dire aujourd'hui à Hachem ton D.ieu que je suis venu vers la terre que Hachem a juré à nos ancêtres de nous donner » (26/3)

Évidemment que Hachem sait que cette personne est arrivée en Erets Israël, mais comme l'explique Rachi c'est une manière d'exprimer sa hakarat hatov (reconnaissance du bien), de ne pas être ingrat et de venir remercier Hachem sur la bonne terre qu'Il nous a donnée.

Et notre passouk dit qu'il doit donc dire au Cohen (et tu lui diras) qu'il vient remercier Hachem. Et là, on pourrait s'interroger : Pourquoi ne pas remercier Hachem directement ? Quelle est l'utilité de dire au Cohen qu'il vient remercier Hachem ? Seulement, pour qu'un homme puisse exprimer sa hakarat hatov d'une manière totale, il a besoin de voir en face son bienfaiteur, car il est plus difficile d'exprimer un remerciement en l'absence du bienfaiteur. Ainsi, ne pouvant pas voir Hachem, la Torah dit : Exprime ta hakarat hatov envers Hachem à travers le Cohen, comme si le Cohen était le chalia'h (envoyé) de Hachem pour pouvoir exprimer ta hakarat hatov face à une personne physiquement présente.

À présent, si le Cohen est très élevé spirituellement, il est donc un chalia'h idéal de Hachem et donc la personne aura plus de facilité à exprimer sa hakarat hatov envers Hachem.

Mais si le Cohen paraît être un homme simple, la personne aura du mal à se représenter qu'il est le chalia'h de Hachem et donc aura du mal à exprimer sa hakarat hatov de tout son cœur. Par conséquent, tout l'intérêt d'exprimer sa hakarat hatov à travers le Cohen est perdu et on aurait pu donc penser qu'il est inutile de dire cette phrase qui exprime une hakarat hatov au Cohen mais il pourrait le dire directement à Hachem. Vient la Torah nous enseigner qu'il doit absolument dire cette phrase au Cohen peu importe la grandeur du Cohen et c'est cela le lien entre ces deux éléments qui sont dans le même passouk, à savoir cette phrase « je suis venu dire aujourd'hui à Hachem ton D.ieu que je suis venu vers la terre que Hachem a juré à nos ancêtres de nous donner », tu devras la dire « au Cohen qui sera en ces jours-là », peu importe son niveau.

Ainsi, effectivement, comme dit le Ramban, il est inutile de nous enseigner qu'il faille donner les bikourim au Cohen peu importe son niveau car il n'y a pas d'autre alternative. Mais selon Rachi, la Torah a voulu nous apprendre qu'il faille remercier Hachem à travers le Cohen peu importe son niveau car finalement, il faut être capable de remercier pour un bien reçu sans aucun lien avec la grandeur du bienfaiteur, que le bienfaiteur soit grand ou petit, il faut savoir le remercier avec la même intensité.

Mordekhai Zerbib



Ki Tavo (280)

וְלָקַחְתָּ מִרְאשֵׁי כָּל פְּרִי הָאֲדָמָה אֲשֶׁר תִּבְרֵא מֵאֶרֶץ כְּנָעַן (כו.ב.)

Tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre, récoltés par toi dans le pays (26.2)

La Paracha de la semaine commence par l'épisode des prémices qu'on apportait au Temple lorsque des nouveaux fruits d'Israël poussaient. On devait alors réciter un texte venant exprimer la reconnaissance envers Hakadoch Baroukh Hou pour toutes Ses bontés et en particulier pour cette nouvelle récolte. **Rachi** nous enseigne que le but de ce texte était de montrer que nous ne sommes pas ingrats devant les bontés **Divines**. **Le Sefer Harédim** ajoute qu'on apprend de là une leçon fondamentale. La gratitude envers le Créateur n'est pas réservée uniquement aux personnes venant d'être l'objet d'un miracle ou d'être sauvées. Mais même une personne qui mène une vie paisible et dont la parnassa est assurée, doit louer Hachem, et accomplira ainsi le commandement positif "הַגְדַּתִּי הַיּוֹם" inscrit dans notre paracha. Au contraire, si tout va à peu près bien, il faut faire très attention à ne pas se plaindre. Une fois, un juif fut sauvé miraculeusement, il réfléchit longuement sur la meilleure façon de remercier **Hakadoch Baroukh Hou**. Il pensa au début monter un Gmah (organisme caritatif de prêts gratuits), puis à offrir des cadeaux aux enfants qui étudient la Thora ou lisent des Tehilim etc.... Il alla consulter son Rav, **l'Admour de Slonim**, en lui exposant les avantages et inconvénients de chaque solution. Le Rav lui répondit : "Si tu te tiens à mon conseil, ne fais rien du tout ! Continue ta vie avec ce sentiment de dette et de reconnaissance énorme envers Hachem ! Ne t'acquittes pas de ta dette mais reste avec une gratitude éternelle. Ne pas être ingrat est un pilier essentiel de l'Homme ! On ne peut pas espérer avoir de bonnes Midot sans faire preuve de reconnaissance ! Ainsi, à l'approche du jugement de Roch Hachana, nous devons appliquer cela aussi avec les personnes qui nous entourent : nos parents, notre conjoint, nos enfants, nos voisins, nos collègues.

וְנִצַּעַק אֵל ה'... וְיִשְׁמַע ה' אֶת קִלְנוֹ... (כו.ו.)

« Nous avons crié vers Hachem ... et Hachem écoute notre voix » (26,7)

Nos Sages enseignent que quand un juif se trouve dans un malheur, Hachem est avec lui et souffre Lui aussi de sa peine (si on peut dire cela sur Hachem) . Ainsi, quand il priera pour qu'Hachem le sauve, il devra prier essentiellement pour être

sauvé de sorte qu'Hachem cesse de souffrir. L'intention première à avoir c'est de soulager la Présence Divine de Sa souffrance. Et si l'homme se comporte ainsi, alors Hachem aura aussi la même attitude en sa faveur et Il le délivrera dans l'intention de sortir l'homme de sa peine. En effet, mesure pour mesure, si l'homme pense à Hachem, alors Hachem pensera à lui. Cela est en allusion dans ce verset : **« Nous avons crié vers Hachem »**, c'est-à-dire que notre intention dans notre prière était tournée **« Vers Hachem »**, pour qu'Il cesse de souffrir. Et alors, **« Il écouta notre voix »**, et décida de nous sauver pour alléger notre peine.

Mahachevet Nahoum

אָרוּר אֲשֶׁר לֹא יָקִים אֶת דְּבָרֵי הַתּוֹרָה הַזֹּאת (כו.ז.)

« Maudit soit celui qui ne maintient pas les paroles de cette Thora » (27, 26)

La Paracha de la semaine comprend les tristement célèbres malédictions qu'Hachem promet d'abattre sur ce lui qui ne respecte pas la Thora. L'une d'entre elle nous enseigne une grande leçon : **« Maudit soit celui qui ne maintient pas les paroles de cette Thora »** De là, les Sages apprennent que chacun d'entre nous a le devoir d'aider et de soutenir la Thora, suivant nos possibilités. De plus, la Guémara (Yérouchalmi Sota) demande : La Thora risque-t-elle de tomber, pour que nous devions la maintenir ? la Guémara apprend donc de ce verset que le Beth Din (tribunal rabbinique) de chaque ville a le devoir de se soucier du respect de la Thora dans sa ville. **Le Ramban** ajoute même que cette malédiction s'applique également au niveau individuel. Ainsi, même le plus grand Tsadik sera châtié, s'il ne se préoccupe pas de réprimander les mauvais comportements et actions de ses frères ! Pendant les Selihot, nous implorons la Thora pour qu'elle intercède en notre faveur devant Hachem. Cependant, la Thora demande au préalable : Qu'avez-vous fait pour moi ? Vous êtes-vous surpassés pour étudier ? Pour me soutenir ? Pour m'honorer ? Pour honorer ceux qui me représentent ?

בְּדֶרֶךְ אֶחָד יֵצְאוּ אֵלַי וּבִשְׁבָּעָה זָרִיכִים יָנוּסוּ לִפְנֵיךְ (כח.ז.)

« Par un chemin il (ton ennemi) sortira contre toi, et par sept chemins il fuira de devant toi » (28,7)

Ce verset fait allusion à la confrontation du peuple juif avec les descendants de Yichmaël dans la période pré-messianique. En effet, Yichmaël peut revendiquer d'être uniquement le descendant

d'Avraham, et par ce mérite, il sort contre toi en escomptant te vaincre. C'est ce que suggère le verset : « **Par un (seul) chemin il sortira contre toi** », par le mérite d'être le descendant d'un seul Tsadik : Avraham. Mais, « **Par sept chemins il fuira de devant toi** », car le peuple d'Israël dispose du mérite des sept tsadikim, que l'on appelle les sept bergers : Avraham, Yitshak, Yaacov, Moché, Aharon, Yossef et David. Par le mérite de ces sept Justes, tu auras la victoire contre lui et il fuira de devant toi. *Admour de Bobov*

פחת אשר לא עבדת את ה' אלוך בשמחה (כח. מז)
« **Pour ne pas avoir servi Hachem ton D. dans la joie** » (28,47)

Le Sfat Emet commente: On peut apprendre de là, a fortiori dans le bien, que lorsque les Bné Israël servent, même en exil, Hachem dans la joie, alors qu'ils sont démunis de tout, que c'est précisément de cela que germera la délivrance. C'est pourquoi cette raison de l'exil a été dévoilée dans la Torah, afin que nous puissions la corriger en nous conduisant à l'inverse, à savoir en nous efforçant de servir Hachem dans la joie même au milieu des épreuves.

ואולך אתכם ארבעים שנה במדבר לא כלו שלמתיכם מעליכם
ונעלך לא בלטה מעל רגלך (כט. ט.)

« [D. déclare:] Je vous ai conduits à travers le désert pendant 40 ans durant lesquels vos vêtements ne se sont pas usés sur vous, et ta chaussure ne s'est pas usée sur ton pied » (29,4)

L'un des élèves de **Rabbi Haïm Kanievsky zatsal** s'est étonné : Quel besoin y avait-il de chaussures dans le désert, puisque les nuées de gloire chassaient toute saleté et tout obstacle de leur chemin? **Rabbi Kanievsky** a répondu qu'il fallait des chaussures pour pouvoir dire la bénédiction: 'Qui m'a donné tout ce dont j'ai besoin' (qui se rapporte sur les chaussures, chéassa li kol tsorki). On lui a de nouveau demandé: Apparemment, s'ils n'avaient pas besoin de chaussures, n'est-ce pas une bénédiction inutile, ce qui est interdit? Il a répondu que les juifs marchaient dans le désert avec des chaussures [uniquement] pour pouvoir les enlever à Yom Kippour, accomplissant ainsi les cinq choses dont il est interdit de profiter en ce jour.

« **Vos vêtements ne se sont pas usés sur vous** »

Le Midrach Rabba rapporte: Rabbi Elazar, fils de rabbi Chimon bar Yohaï, a demandé à son beau-père Rabbi Yossi fils de Rabbi Lakonia de lui expliquer ce verset. Il lui a répondu : Les nuées de gloire entouraient les juifs et repassaient leurs vêtements. Leurs habits n'étaient-ils pas brûlés par les nuées de feu? Ne t'étonne pas car il existe un certain tissu qui ne se repasse qu'au feu. Leurs

vêtements étaient miraculeux: la nuée de feu les repassait sans les abîmer.

ושמרתם את דברי הברית הזאת ועשיתם אתם למען משכילו את כל אשר תעשון (כט. ח.)

« **Vous garderez les paroles de cette alliance et vous les ferez pour que vous réussissiez tout ce que vous ferez** » (29,8)

Ce verset fait allusion au fait que celui qui garde son alliance, c'est-à-dire la sainteté de sa Mila, en veillant à ne pas la profaner par tout ce qui se rapproche de l'impudicité, alors toutes les Mitsvot qu'il réalisera auront une valeur encore plus grande et leur impact aura toute sa force. Si « **Vous garderez les paroles de cette alliance** », allusion à l'alliance de la Mila, alors « **Vous réussirez tout ce que vous ferez** », toutes les Mitsvot que vous ferez seront alors une vraie réussite. Car l'un des piliers de toute la Torah, c'est de préserver son alliance, en gardant la sainteté de ses pensées, de ses yeux, de son corps, pour ne pas profaner son alliance (de la Mila) par tout type d'impudicité. En veillant à cela, on élève et on renforce la valeur de toutes ses Mitsvot. *Guinzé haMélék*

Halakha : Règles de sainteté de la synagogue et de la maison d'étude.

La sainteté de la synagogue et de la maison d'étude est très grande et il nous est prescrit de craindre celui qui y réside que son Nom soit béni. C'est pourquoi il est interdit d'y tenir des propos futiles et on ne doit pas y faire d'autre compte que ceux qui sont en rapport avec un commandement, par exemple, pour la caisse de bienfaisance.

Abrégé du Choukhan Aroukh volume 1

Dicton : Un véritable ami, sait tendre la main dans les moments difficiles. *Simhale*

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בן קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'וריס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וריס בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלום, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליוה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטיין היימה שמחה. זיווג הגון: לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, ג'ינט מסעודה בת גילי יעל, שלמה בן מוחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. משה בן מוזל פורטונה. שמחה בת קמיר. מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר. אמיל חיים בן עזר עזיזה. ראובן בן חנינה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים.





Rav Haimon Cohen,
Rosh Yeshiva Yeshivat Beit Shalom
et du Coliel Orhot Moché

Sortie de Chabbat Chofetim, 3 Elloul
5783



בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN
CHALITA

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets du cours :

1. Quelle est la Téroua de la Torah ?
2. Dire des supplications entre les sonneries
3. A quelle heure de la journée est-il convenable de dire les Sélihot ?
4. Est-ce que le moment de Hatsot en dehors d'Israël, suit les horaires d'Israël ?
5. Le moment et la façon de dire les treize midotes
6. Un homme qui ne pleure pas en disant « גם את דמעתי שימה »
- 7 « בנאדך ». Rabbi Yéhoua HaLévy

Quelle est la Téroua de la Torah ?

Chavoua Tov Oumévorakh. Ce chant « שם א-ל קמתי לברך » (qu'a chanté le paytane Rabbi Kfir Partouch) forme le nom « שלמה », mais nous ne savons pas qui est l'auteur. Si c'est Ben Gabirol, il aurait dû être dans tous les livres, alors que là, il n'est que dans les livres tunisiens. Nous avons le « ג'דוול » - tableau annuel qui était édité à Tunis, et c'était seulement là-bas qu'on trouvait ce chant. Il semblerait que dans les autres communautés, ils ne le connaissent pas, et qu'on le trouve que dans les livres de Tunis et Djerba. Qui est l'auteur ? Il y a un sage qui s'appelle Rabbi Chlomo Semama, et il a fait des modifications à ce chant. Mais le véritable auteur, nous ne le connaissons pas. Il y a plusieurs semaines, nous avons parlé de la divergence entre Rav Haï Gaon et le Rambam (au sujet des sortes de sonneries). Rav Haï Gaon pense qu'à l'époque où ils ont commencé à sonner le Choffar, il y avait déjà plusieurs catégories de synagogue. Celles qui sonnaient « תשר"ת », celles qui sonnaient « תר"ת », et celles qui sonnaient « תש"ת ». Puis qu'ensuite, Rabbi Abahou est venu et les a toutes compilées pour qu'il n'y ait qu'une seule coutume (c'est pour cela que nous sonnons « תשר"ת », et « תש"ת » et aussi « תר"ת », bien que l'on puisse se rendre quitte avec une seule sorte de sonnerie). Selon cet avis, toutes les sortes de sonneries sont valables, et c'est pour cela que l'on peut dire les supplications entre les sonneries. Par exemple, après avoir fait « תשר"ת » trois fois, on peut dire les supplications à voix basse. Qui a instauré ces supplications ? Le Rav Ari. Alors que selon l'avis du Rambam, nous ne savons quelle sorte de sonnerie est la bonne et nous rend quitte, c'est pour cela que Rabbi Abahou les a toutes compilées pour qu'on soit quitte selon tous les avis. Donc selon cette opinion, il est interdit de s'interrompre en disant les supplications entre les sonneries.

Supplications entre les sonneries

Le premier qui a dit qu'il fallait faire les supplications comme l'a dit le Rav Ari, est le Magen Avraham, et d'autres Aharonim également. Mais

personne n'a rien dit à ce sujet, ni donner d'explication. A leur époque, un mot du Rav Ari était comme une Halakha transmise à Moché au mont Sinaï, personne n'osait le contredire. C'est seulement dans les dernières générations qu'ils ont commencé à un peu remettre en question. Le premier à avoir relevé un doute est Rabbi Yaakov Ytshaki Haparssi, il a dit : « on peut craindre que cela fasse une interruption, et c'est pour cela qu'il vaut mieux rester assis et ne rien faire ». Ensuite, le Rav Ovadia a saisi cette remarque et a dit que selon l'avis du Rambam qui dit qu'on fait tous les types de sonneries afin de se rendre quitte car on ne sait pas laquelle est la bonne, il est interdit de s'interrompre. Mais le Rav Eliachiv lui a dit non, il est permis de s'interrompre. Ils ont beaucoup discuté, mais chacun a maintenu sa position.

Il est plausible que Maran a statué comme Rav Haï Gaon

Mais pourquoi le Rav choisit l'avis du Rambam contre celui de Rav Haï Gaon ? En vérité, le Rav Ovadia pense qu'à première vue, Rav Haï Gaon est le premier à avoir donné son avis, mais que le Rambam n'était pas d'accord avec ça, et Maran statue comme l'avis du Rambam. Mais il n'y a pas de preuve à cela. Car lorsque Maran écrit « nous avons un doute » à savoir quelle est la Téroua selon la Torah etc..., il reprend le langage de la Guémara, donc il n'amène rien de nouveau. Mais aussi, selon l'avis de Maran, dans les sonneries de Moussaf il faut sonner une première fois « תשר"ת » à trois reprises, puis dans Zikhronot on sonne « תש"ת » à trois reprises, et enfin dans Chofarot on sonne « תר"ת » à trois reprises. Or, le Rav auteur du Chéné Louhot Habérit conteste cela en disant que si nous savons que la vraie sonnerie selon la Torah est « תש"ת », alors ils s'avèrent que les sonneries « תשר"ת » et « תר"ת » ne servent à rien. Pourquoi donc on ne fait pas à chaque fois « תשר"ת », et « תר"ת » ? Et c'est vrai qu'avec le temps, ils ont fait de cette manière pour échapper à la question du Chlah. Mais Maran qui n'échappe pas aux questions, et même le Ritba ont agi autrement, sans donner de raison. A moins que l'on dise qu'on est quitte avec n'importe laquelle des trois types de sonneries. Et que lorsque Rabbi Abahou

"Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat"

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 20:30 | 21:37 | 22:09

Marseille 20:08 | 21:10 | 21:45

Lyon 20:14 | 21:18 | 21:52

Nice 20:01 | 21:03 | 21:39



לחברת הבית
bait.nehemao@gmail.com

1

בית נאמן
בית נאמן
בית נאמן

הרב חיים שלום דוד, משה דוד, אברהם שרון שליטא
הרב חיים שלום דוד, משה דוד, אברהם שרון שליטא

a décidé de compiler toutes les sonneries, c'est seulement pour que les désaccords ne soient plus visibles. Pour ne pas que quelqu'un dise : « je suis allé à Poniovitch et j'ai entendu qu'ils faisaient que « תשר"ת » ». Ou que quelqu'un d'autre dise : « je suis allé à Kissé Rahamim et j'ai entendu qu'ils faisaient que « תש"ת » ». Ou qu'un autre dise : « je suis allé dans une autre Yéchiva et j'ai entendu qu'ils faisaient que « תר"ת » ». Qu'est-ce que c'est que cela ? Combien de Torah avons-nous ? C'est pour cela que Rabbi Abahou a instauré que l'on fasse les trois et c'est tout. Selon ce raisonnement, il paraît clair que Maran ne statue pas comme l'avis du Rambam, mais plutôt l'inverse, il semblerait qu'il tienne l'avis de Rav Haï.

Des probabilités de la Guémara que l'avis de Rav Haï est le correct

Hormis cela, nous avons des probabilités – pas des preuves – de la Guémara, que l'avis de Rav Haï est le correct. Cependant, je sais que de nombreuses fois, les Guéonim repoussent les paroles des Karaïm à tout prix, ils les repoussent avec force. Il y a une règle « לא אד"ו ראש » - Roch Hachana ne peut pas tomber ni Dimanche, ni Mercredi, ni Vendredi. Pourquoi c'est comme ça ? Parce que si ça tombe Mercredi, alors Kippour sera le Vendredi, et c'est proche de Chabbat. Si ça tombe Vendredi, alors Kippour sera Dimanche, et c'est aussi proche de Chabbat. (Et si ça tombe Dimanche, alors Hochaana Rabba tombera Chabbat, et les sages n'ont pas voulu que le jour de Arava tombe pendant Chabbat). Mais quel est le problème si Kippour tombe proche de Chabbat ? « Les légumes et les décès » - Nous avons des légumes, et ils ne peuvent pas tenir deux jours sans être arrosés, ils pourrissent. « Les décès » - S'il y a des décès, on ne peut pas les laisser 48 heures sans s'en occuper. Mais les Karaïm ont dit : « comment dites-vous cette règle « לא אד"ו ראש » ? Pourtant, nous avons des preuves de la Michna et de la Guémara que Roch Hachana était déjà tombé durant ces jours ? (Il y a de nombreuses preuves, plus de dix) Alors que dites-vous ? » Ils ont répondu que les cas énoncés dans la Michna et dans la Guémara n'étaient que des hypothèses, « si un jour cela arrivait », mais ce n'est jamais arrivé. C'est l'avis de Rav Saadia Gaon, et c'est ce que dit Rabbenou Hananel, car ils n'ont pas de réponses à la question des Karaïm. Mais le Rambam dit non, à l'époque des Tanaïmes, ils faisaient Roch Hachana le Dimanche, le Mercredi ou le Vendredi, mais c'est seulement après, lorsqu'ils ont fait le calcul pour toutes les générations à venir que nous utilisons aujourd'hui, que cette règle « לא אד"ו ראש » a été fixée. Il y a de nombreuses preuves qui soutiennent l'avis du Rambam, et c'est logique. Le Péri Hadash dit que le Rambam pense qu'il est impossible que pour des légumes et des décès, on repousse le jour de Kippour, c'est sûrement pour une autre raison. Peu importe, le raisonnement de Rav Haï Gaon qui dit que toutes les sonneries sont valables mais que nous faisons les trois catégories de sonneries pour ne pas que le désaccord soit visible est un bon raisonnement. Pour preuve, Rabbi Abahou a instauré de faire « תשר"ת », « תש"ת », et « תר"ת ». C'est dans la Guémara Roch Hachana 34a. Dans la page de derrière, il est écrit : Rabbi Yohanan a dit (il était le maître de Rabbi Abahou) : si quelqu'un a écouté neuf sonneries à neuf heures dans la journée, il est acquitté. Pourquoi parle-t-il de neuf sonneries ? Il aurait fallu dire trente sonneries ! Car d'après Rabbi Abahou il faut faire trente sonneries. Cela est une preuve qu'à l'époque de Rabbi Yohanan tout le monde savait que neuf sonneries suffisaient. Rabbi Abahou savait cela aussi, mais il a instauré

une chose pour éviter les divergences.

Téroua : « tou, tou, tou », « lou, lou, lou » ou « rou, rou, rou » ?

Jusqu'aujourd'hui, il reste une partie de divergence. Ils disent au nom du Rav Chakh qu'un Hassid, qui priait avec lui à Poniovitch le jour de Roch Hachana, lui a dit : « nous faisons la Téroua de la manière « tou, tou, tou », alors que les Hassidim font « lou, lou, lou », alors va leur faire écouter ce son pour qu'ils puissent être acquittés ». Aussi, dans Migdal Oz au sujet des Halakhot Choffar, on dit que certains font cette sonnerie comme le bruit d'une alarme. Rabbi Nissan Pinson faisait « rou, rou, rou ». Alors il y a différentes façons de faire cette sonnerie. Va-t-on pour autant dire que certaines façons ne sont pas valables ?! Tous les sons sont valables dans le Choffar.

Les Selihotes, à quelle heure ?

Notre coutume est de dire les Selihotes, durant le mois de Eloul. Le moment convenable pour les réciter est à partir du milieu de la nuit jusqu'au matin (il est aussi possible de les réciter durant la journée). Mais, en début de soirée, du coucher du soleil jusqu'au milieu de la nuit, il est interdit de les réciter. En effet, cela correspond au moment de l'attribut de la rigueur. C'est pourquoi le moment idéal et à partir du milieu de la nuit jusqu'au matin. Certains les récitent le matin. Ces derniers commencent par réciter les Selihotes, puis font la prière au lever du soleil. Cela est aussi bien. Certains récitent les Selihotes après la prière du matin. C'est la coutume de la communauté d'Iskovitz. D'autres, les récitent avant la prière de l'après-midi. Auparavant, je me levais à 2h du matin. Mon père nous réveillait à cette heure-ci pour aller réciter les Selihotes. Et quand nous ne parvenions pas à nous réveiller, il prenait ses outils d'écriture et faisait avec du bruit pour nous réveiller. Et alors, nous nous levions et marchions dans l'obscurité de Tunis pour aller prier.

Le milieu de la nuit

Suivant l'endroit où nous nous trouvons, le milieu de la nuit est à un horaire différent. Le Rav Hida rapporte que le Yaavets s'est interrogé sur l'horaire du milieu de la nuit à suivre. Finalement, il a conclu que, peu importe où nous nous trouvons, il faut suivre l'horaire du milieu de la nuit d'Israël. Mais, si on suit son avis, cela voudrait dire qu'aux États-Unis, il faudrait les réciter durant l'après-midi. Cela n'est pas possible ! Le Rav Hida, avec beaucoup de respect, a critiqué ce point de vue, en prétextant qu'on ne pouvait changer la coutume si belle du peuple, de se lever, durant la nuit pour les Selihotes. Il faut donc suivre l'horaire local.

Sifté Renanote

Nous n'avons pas commencé les Selihotes, le 2 Eloul, car c'était Chabbat. Mais, certains les récitent, même Chabbat. Les juifs de Djerba et de Libye ont cette habitude (seulement il ne faut pas lire les supplications et les 13 attributs. Ils lisent les chansons qui réveille au repentir). Mais, je ne sais pas s'ils ont commencé le shabbat 2 Eloul ou s'ils attendent le suivant. Très peu de communautés agissent encore ainsi. Ils utilisent les livres Sifté Renanote, avec des textes exceptionnels, remplis d'émotions et de sentiments. Mais, aujourd'hui, on ne ressent plus grand chose.

Les 13 attributs

Pour lire les 13 attributs « Vayaavor », il faut attendre le milieu de la nuit. Pour cela, il faut regarder dans le calendrier local l'horaire. Le Rav Ovadia commençait avant le milieu de la nuit, mais uniquement de manière à arriver au milieu de la nuit pour le passage de Vayaavor. Certains ont l'habitude de sauter lors de la lecture de ce passage. Le Rab Minha Cohen écrit de ne pas agir ainsi car cela paraît comme une plaisanterie. Mais, cela était vrai à l'époque. Aujourd'hui, beaucoup ont cette habitude, et ce n'est pas un problème.

Les pleurs

Les ashkénazes récitent un chant : « que ce soit ta volonté d'écouter nos voix sanglotantes et de mettre nos larmes dans tes affaires ». Le Séfer Hassidim (chap 250) écrit que, lors de la lecture de cette phrase, il faut pleurer. Sinon, tu sembles dire un mensonge. Chez les séfarades, nous disons aussi « ma larme, mets-la dans tes affaires. Et si on ne pleure pas, quel est le sens de cette phrase ?! Il faut donc pleurer durant la lecture de cette phrase. Mais, celui qui n'y parvient pas, que doit-il faire ? Certains conseillent alors de ne pas lire cette phrase. Si on devait suivre cet avis, il faudrait sauter pas mal de passage de la prière. Mais, le Rav Ovadia écrit que ce n'est pas nécessaire. Selon lui, on ne parle pas des larmes du moment. Nous parlons de manière générale. Le soir de Kippour, les gens pleurent. C'est pourquoi, nous pouvons lire ce passage, même si nous ne ferons pas à ce moment là. Et même ceux qui ne pleurent même pas à Kippour.

Rabbi Yehouda Halevy a'h

Le texte des Selihotes séfaraïde contient beaucoup plus d'émotion et de sentiments que celui des ashkénaze. En particulier, c'est écrit par Rabbi Yehouda Halevy. J'ai recherché, et je me suis aperçu que, durant toute la vie de Rabbi Yehouda Halevy, les juifs séfarades n'eurent aucun problème. Une seule fois, un juif, du nom de Chlomo Ben Prosal de Castilia avait été tué par les Catholiques et Rabbi Yehouda Halevy a écrit, à ce sujet, une lamentation très touchante. Dans ce texte, il prie Hachem d'effacer le royaume d'Edom, par rapport à leur mauvais comportement. Malheureusement, nous vivons de tels assassinats quotidiennement, soit par les musulmans, soit les catholiques. Mais, Rabbi Yehouda Halevy n'était pas habitué à de tels événements. Par la douceur de ses prières, il parvenait à adoucir le jugement du peuple. Regardez le passage de "יה שמע אביוניך, המחלים פניך, אבינו! לבניך, אל" - "Hachem écoute tes pauvres enfants, qui t'implorent! Père, ne bouche pas tes oreilles à tes enfants ». Sa voix semble si miséricordieuse, et il nous fait tant ressentir sa pitié. Ses poèmes ressemblent aux psalms du roi David.

Lecture à la lumière

Parlons des lois de Chabbat. Les sages ont interdit de lire à la lumière d'une bougie. Pourquoi ? Au risque qu'il vienne à attiser la flamme. Quand on a du mal à lire convenablement, on en vient à attiser. En est-il de même pour la lumière électrique ? Certains Aharonims avaient interdit aussi, de même que Maran avait ajouté à cet interdit la bougie en cire, alors qu'elle ne faisait pas partie du décret. Mais d'autres n'ont pas été d'accord. Ils se justifient en expliquant que la bougie de cire est concernée par le même problème que les autres bougies du décret, c'est-à-dire par le fait d'attiser. Alors que la lumière électrique ne connaît pas ces difficultés. Et c'est cet avis que suit le Rav Ovadia. Quel est ce risque d'attiser ? Leurs bougies étaient telle une assiette. Certains livres les imagent, notamment dans le Chass Steinzals. Certains prennent à plaisir à critiquer les sages. Une fois, dans un journal, la veille du 9 Av, ils avaient tellement mal parlé du rav Steinzals que je me suis mis à penser qu'ils parlaient d'un autre. J'ai lu ses livres et eux disaient qu'il s'agissait d'un renégat, presque. Pourtant, il s'agissait bien du Rav Steinzals. Ce n'est pas correct d'agir ainsi. Il est important d'apprendre à parler, sans haine, du camarade. La haine qui existe chez nous est la raison de nos disputes. Rabbi Eliahou Madar à l'habitude de dire qu'il n'existe aucun point, sans discussion. Sur tout, cela existe ! Pour les Tefilines, il y a polémique, pour « Berikh Chemé », polémique. Durant la prière de Minha, nous disons être « un seul peuple ». Sommes-nous vraiment un seul peuple ? Malheureusement, non. Il faut faire un effort en ce sens. Par exemple, il existe 3 avis pour la Teroua. Mais, ce n'est pas grave, on fait les 3. Alors qu'en réalité, si on fait seulement un des 3, on est acquitté. Et pourtant, nous faisons les 3 pour respecter chacun. Inutile de se disputer. Toute la force de notre peuple est la solidarité. Sans cela, c'est la fin. Nous prions, ici, que par le mérite des Selihotes que les séfarades ont commencés, nous soyons tous inscrits et signés pour la longue vie paisible, et de longues et bonnes années bénies, amen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Itshak et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée ici présente, venue écouter des paroles de Torah, le samedi soir, malgré la chaleur, malgré l'absence de climatisation, de ventilateur. Qu'Hachem les bénisse, et satisfasse toutes leurs demandes convenablement, avec une bonne santé, beaucoup de réussite, richesse, honneur, et bonheur. Et qu'ils méritent de voir leurs enfants craignant Hachem, ainsi soit-il, amen.

שבת שלום ומבורך!



"יקבי המלך"

**ישיבת "לבנימין אמר" מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט"א**

Rédaction : Rabbin et Gaon Elazar Haddad Chelita

Empressement et écriture

(Suite de la semaine dernière)

Leur horizon s'étend sur toute la terre

Notre Maître et Gaon, Rabbi Moshé Lévy, zatsal, a touché des dizaines de milliers d'étudiants, voire des centaines de milliers, par le biais de ses livres, et pas seulement en Israël. On dit un jour à son frère, le Gaon et Rav Chabtaï Lévy, de passage au Canada : «Nous étudions les livres de votre frère, le Rav Moshé». Une autre fois, quand il donnait un cours en Israël, et qu'il expliqua une halakha, on objecta à son intention : «Vous contredisez les paroles du "Menou'hat Ahava", ce n'est pas son opinion». Le public, grâce à D., étudie ses livres. Il les vit. Ce sont des livres qui ont été écrits avec abnégation, jusqu'au bout des forces.

Le Rav a commencé la rédaction des volumes du Menou'hat Ahava à l'âge de vingt-six ans, et il a pu réciter la bénédiction sur le produit fini dès l'âge de vingt-neuf ans. Tant que cette série de livres n'avait pas été publiée, il n'y avait pas pour les Séfarades un livre de halakha pratique dans le domaine du Chabbat, alors que les Ashkénazes avaient déjà le Chemirat Chabbat Kéhilkhata. Notre rabbin est donc intervenu et a rédigé d'un trait trois volumes sur la halakha du Chabbat qui contient les méthodes pratiques des décisionnaires de la première et de la dernière période. Il a fait du bruit dans le monde de la Torah. Après que le Gaon et décisionnaire Rabbi Chalom Messas, zatsal, a parcouru le livre, il a rencontré notre rabbin et s'est adressé à lui avec admiration : «Vous êtes l'auteur ? Mais quel est donc votre âge ?» Il lui semblait improbable qu'à son jeune âge, il ait pu rédiger les volumes du Menou'hat Ahava.

Et ta Torah est dans mes entrailles

Son abnégation dans l'étude de la Torah était un exemple extraordinaire. Le Rav étudiait avec beaucoup d'empressement, malgré son état de santé et les maux qui l'assaillaient. Pendant dix-neuf ans, le Rav a souffert de terribles douleurs intestinales, mais il a malgré tout fait montre d'empressement pour l'étude.

Un plus un

Un jour, l'un des élèves manquait à l'appel. À son retour, à l'occasion du cours suivant, le Rav le questionna : «Pourquoi avez-vous manqué le cours ? Il était très instructif, et vous auriez pu apprendre beaucoup.» Il lui répondit : «J'aurais vraiment aimé venir, mais j'avais un invité à la maison.» Le Rav protesta : «Au contraire, vous auriez dû venir avec lui, et vous auriez été deux à y gagner!» Il était si important pour lui que les gens étudient, qu'ils sachent la halakha, et le tout en l'exprimant d'une manière agréable, d'un visage bienveillant, dans le profond respect de chacun.

Le Rav connaissait tous ceux qui venaient assister à ses cours. Si quelqu'un s'absentait, le Rav lui demandait à son retour où il avait été. Un jour, l'un d'eux se justifia : «Je ne pouvais pas venir, j'étais invité à un mariage.» Le Rav lui demanda : «Le mariage de qui?» Notre homme lui répondit : «D'untel». Le Rav insista : «Comment? Vous êtes le père ou le frère du marié? Dans ce cas, vous êtes obligé d'être présent à la réception. Il faut venir au cours et seulement ensuite aller au mariage. Il est dommage de perdre du temps.» Il importait tellement pour lui que personne ne manquât un cours de Torah !

«Quel sujet voulez-vous étudier ?»

Les lois du Chabbat, sur la base du Talmud, des Sages de la première et de la seconde période, du Tour, du Beth Yossef et de leurs commentateurs, étaient mémorisés dans sa tête comme dans un écrin, après qu'il les eut étudiées avec beaucoup d'efforts. Souvent, des recteurs d'écoles talmudiques ou de cercles d'étude s'adressaient à notre Maître et lui demandaient de donner un cours chez eux sur les lois du Chabbat. Quand il s'y rendait, il interrogeait le public avant de commencer : «Sur quel sujet voudriez-vous que nous nous penchions?» Le public répondait alors, et le Rav leur faisait un cours complet selon leur demande sans avoir rien préparé à l'avance. Un jour ils l'interrogèrent : «Nous voulons que vous nous parliez de l'ouverture de boîtes de conserve le Chabbat». Le Rav resta assis quelques minutes, se concentra pour organiser de mémoire les différents éléments, puis il commença son cours en citant les sources et les discussions puisées dans les paroles des Sages, apportant les opinions des Sages de la première et de la dernière période, des difficultés et leurs solutions, avec la clarté d'un cours préparé de longues semaines durant.

La finesse des étudiants

Quand on s'apprête à étudier la Sagesse du Rav, il faut d'abord appréhender la mesure de sa grandeur. Chaque Sage s'expose à des observations, et heureux celui dont les remarques qui le concernent sont en petit nombre. Mais aussi bien, quand on lui faisait une remarque, il fallait le faire par écrit et dans le respect, l'humilité, dans la mesure de «Retire le soulier de ton pied» (Exode 3, 5). Pourquoi ? Parce que le Rav rédigeait suite à une étude préalable approfondie, d'importants efforts et beaucoup d'abnégation. Certains étudient et n'écrivent qu'ensuite, d'autres étudient d'abord, révisent ensuite et alors seulement ils rédigent. D'autres encore étudient, révisent, exposent ce qu'ils ont appris à leurs élèves, et ensuite seulement ils se mettent à rédiger. Ainsi agissait notre Maître : il voulait d'abord s'instruire de ce que les élèves auraient à lui dire, «de mes élèves plus que de quiconque» (Traité Ta'anit 7a). Ce n'était qu'ensuite qu'il rédigeait.

Quarante fois

Un jour qu'il s'entretenait avec une autre personne des lois de la cuisson, il s'exprima ainsi : «Vous pensez que les lois de la cuisson sont de simples halakhot? J'ai vomi du sang quand j'ai appris ces lois.» Je me souviens personnellement que j'avais étudié auprès de lui le chapitre du «fourneau». Il nous avait dit alors : «Il est nécessaire de rédiger de nouveaux enseignements et des réponses halakhiques, mais on ne se met pas tout de suite à écrire. D'abord on étudie et ensuite on écrit. J'ai relu quarante fois le chapitre du "fourneau", avec tous les exégètes de la première période, et ce n'est qu'ensuite que j'ai rédigé les réponses.» Le Rav était unique en son genre, assidu, étudiant en profondeur, avec clarté, avec l'intelligence claire qui l'animait. Il était un homme de D., un homme saint. Quel dommage que ceux que nous perdons ne se retrouvent plus.

Parachat Ki-tavo - 'hodech Elloul d'après l'Admour de KOÏDINOV chlita

Nous venons d'entamer le mois d'Elloul, au bout duquel se profile le grand jour de Roch Hachana, or il se trouve certaines personnes qui ne se réjouissent pas à l'approche des mois de Elloul et Tichri car elles sont saisies par la crainte du jugement. En vérité, bien que ce soit effectivement une période de jugement, il convient de se réjouir.

Ces sentiments contradictoires peuvent être illustrés par la parabole d'un Roi qui annonce à l'un de ses sujets qu'il veut s'inviter chez lui ; cet homme commence donc à embellir sa maison et à acheter de beaux ustensiles etc...Il surveille que tout soit en ordre en l'honneur du Roi et a très peur, car il veut que le Roi soit satisfait d'être chez lui. En fait, il éprouve un sentiment de peur mêlée d'une immense joie de mériter que le Roi lui-même désire se rendre chez lui.

Il en est ainsi du jugement de Roch Hachana, puisque c'est le jour où se renouvelle la royauté d'Hakadoch Baroukh Hou sur chaque juif ; mais pour ce faire, il faut que cet homme apprête ses actions et son cœur à recevoir la royauté. **L'essentiel du jugement de Roch Hachana va dépendre de l'aptitude de l'homme à faire régner Hachem sur lui**, ce qui lui permettra de recevoir la vitalité pour la nouvelle année.

En conséquence, chacun doit se préparer à ce jour solennel au cours du mois d'Elloul, par l'introspection et le repentir, de sorte que lorsqu'arrive la fête, il soit prêt à ce qu'Hachem règne sur lui. En réalité, la peur vient du fait que nous ne sommes pas sûr d'être prêts à ce qu'Hachem renouvelle sa royauté sur nous.

Cependant, malgré cette peur, nous devons ressentir une grande joie, car toutes les préparations de ce mois-ci, avec la téchouvah et la téfilah, ont pour but qu'Hachem règne à nouveau sur nous, afin que nous le servions, ce qui est l'apogée de la joie.

Comme il est dit dans les psaumes 96, 11 : « *les cieux se réjouiront, et la terre sera dans l'allégresse... devant Hachem, car Il vient pour juger la terre.* » ceci démontre que lorsqu'Hachem vient juger, toute la création est en joie car Il veut régner à nouveau.



Abonnez-vous et recevez ce dvar torah chaque semaine par whatsapp au +972552402571 ou au 07.82.42.12.84.
Pour soutenir les institutions du rabbi de koidinov cliquez sur:

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

KI TAVO

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« **Maudit soit quiconque n'accomplira pas (YAKIM) les paroles de cette Torah-ci pour les faire...** » Devarim 27:26

Les commentateurs expliquent de différentes manières le terme **Yakim**/accomplir, et la signification de ce verset, qui clôt les malédictions. Une des nombreuses réponses données par nos Sages, est de traduire « **Yakim** » par lever.

Le Yerouchalmi (Sota 7;4 -Korban Ha Eda), explique qu'il ne s'agit pas d'une Mitsva d'ordre général, mais elle fait référence à celui qui ne lève pas « **YAKIM** » le Sefer Torah comme il faut. Mitsva plus connue sous le nom de la **Hagbaa** (action de lever et de présenter la Torah à l'assemblée).

Les paroles du Yerouchalmi ont de quoi nous surprendre, surtout que d'après nos connaissances, la Hagbaa n'est pas une Mitsva de la Torah.

Qui y a-t-il de si grave de « mal » faire la Hagbaa ?!

Plus encore, la Guémara (Meguila 32a) nous enseigne que **celui qui fait la Hagbaa reçoit une récompense qui vaut à elle seule, celle de tous ceux qui sont montés à la Torah!**

YAKIM: LE SECRET DE LA HAGBAA

A cela le Rav Nevenstal pose deux questions :

1-En quoi et pourquoi cette Mitsva est-elle aussi importante ?

2-Si selon le Yerouchalmi, ce verset se rapporte à la Hagbaa et non pas à l'accomplissement des Mitsvot, alors **comment comprendre la fin du verset « ...pour les faire »**. C'est à dire comment **relier l'action de la Hagbaa et celui d'accomplir les Mitsvot ?**

Dans un premier temps, regardons, comment cette Mitsva est présentée dans la Halakha :

Le Choul'hane Aroukh (134§2) écrit que celui qui fait la Hagbaa doit **exposer les lettres du Séfer Torah à l'assemblée...** car c'est une grande Mitsva pour les hommes comme pour les femmes de **regarder les lettres du Séfer Torah à ce moment-là**. Le **Michna Broua** (ibid.) rapporte qu'en effet d'après les **Mékoubalim** (Ari Zal) lorsqu'une personne regarde les lettres à ce moment-là, **un grand flux de lumière se déverse sur cette personne**. Il semble d'après cela, qu'un des buts de la Hagbaa est de **propager de la Kédoucha à l'assemblée** qui la captera à la vue des lettres du Sefer Torah.

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

QUI VEUT LA BELLE BERAKHA?

Cette semaine nous traiterons de la mitsva des Bikourim/les prémices. En effet, au début de la paracha le Ribono chel 'Olam (D') nous apprend la mitsva des prémices. Il s'agit d'une loi qui n'existe qu'en Terre sainte. Après avoir cueilli sa première récolte, l'agriculteur apportait ses prémices au Temple de Jérusalem. Il s'agit de sept espèces de fruits dont la terre d'Israël est pourvue : le blé, l'orge, le raisin, la datte, la grenade, l'olive et la figue. Donc après sa récolte, le propriétaire devait mettre dans un panier une (petite) quantité de fruits et monter à Jérusalem pour les offrir aux Cohanim (les hommes de Tora : les Avrékhim des temps reculés...). Le propriétaire attrapait la corbeille par le haut tandis que le Cohen plaçait ses mains dessous et opérait un balancement du panier alors qu'ils se tenaient sur le parvis du Temple.

Le Sefer haAlchikh explique le sens premier de la mitsva : il s'agit de faire comprendre au peuple que **la bénédiction matérielle provient de la Main généreuse du Ribono chel 'Olam**.

Et même après que le Kiboutsnik de Galilée ait labouré, ensemencé puis mis en place un super système d'irrigation (vendu jusqu'en Côte d'Ivoire), etc... et qu'au bout de plusieurs mois sortent les premiers fruits, la Tora vient nous apprendre que malgré tout, il s'agit d'une bénédiction du Ciel. Le Tsadik rav Bidermann Chlita rapporte l'ancien commentaire de la Akéda (Cha'ar 98). Il enseigne que les prémices permettaient à l'homme de reconnaître que la terre appartient à D' et que **ce n'est pas grâce à la force de son bras qu'on mérite de faire pousser des beaux fruits**.

Le Alchikh va dans le même sens et enseigne qu'Hachem veut notre bien. Il n'a qu'un seul désir : que **Ses créatures reconnaissent Ses bienfaits et Le bénisse**. Or, du fait de la grande bénédiction agricole, le propriétaire terrien sera enclin à penser, à tort, que tout provient de son travail. Or Hachem retirera la bénédiction des mains d'un homme qui considère que

sa bénédiction, aussi dans ses affaires, provient de son travail. Pour éviter cet écueil, Hachem ordonne à notre manager d'amener ses prémices au Temple et de le remercier pour ses bienfaits. Grâce à cela, Hakadoch Baroukh Hou donnera volontier la félicité à l'homme qui reconnaît que sa richesse provient du Ciel.

Formidable enseignement pour les générations à venir, et même pour ceux qui ne sont pas agriculteurs en Judée ou en Galilée. A savoir que tout celui qui veut la bénédiction **devra d'abord reconnaître** les bienfaits du Créateur. Quelle meilleure occasion que les repas du Chabbath où le père entouré de sa famille lèvera le verre en l'honneur d'Hachem pour tous Ses bienfaits de la semaine écoulée, la réussite des enfants à l'école, les bons plats de sa femme, etc... Ce sera un formidable moteur pour avoir une bonne semaine à venir et passer un très bon Roch Hachana.

Dans le même esprit le Possek, décisionnaire, de la génération, le rav Moché Feinstein zatsal d'Amérique écrit quelque chose de très intéressant. Il est marqué dans la suite de la paracha que juste avant d'entrer en Erets Israël, le peuple juif a fait un pacte avec Hachem afin de garder Sa Tora. Les tribus sont montées sur deux montagnes, Har Grizim et Har Eyal, tandis que les Léviim et les Cohanim se tenaient en bas. Les Cohanim ont énuméré onze bénédictions et malédictions, pour celui qui n'accomplira pas le commandement. A chaque fois le peuple accepta en répondant Amen : « Nous sommes d'accord ». Parmi cette liste de onze bénédictions et malédictions figure : **«Béni soit l'homme qui ne fera pas de statuettes et se prosterner aux idoles œuvre de la main de l'homme... et agira en secret... »**. Inversement les Cohanim dirent : « **Malheur à celui qui produira des idoles œuvre des mains de l'homme ... »**. Le rav demande pourquoi ne pas faire de tels stupidités (ne pas produire des idoles en bois ou en pierre) est en soit source d'une bénédiction ? Suite p5



PARCE QUE TU N'AS PAS SERVI HACHEM AVEC SIM'HA

« Viendront sur toi toutes ces malédictions... parce que tu n'as pas servi Hachem, ton Elokim, avec Sim'ha et avec bonté du cœur, au sein de l'abondance. » (28 ; 45-47)

Le Rambam (Hilkhot Souka 8;15) nous dit : « La Sim'ha que dégage un homme lors de l'accomplissement d'une Mitsva est un service important ; mais tout celui qui l'effectue (la mitsva) sans Sim'ha mérite un châtement... »

La Sim'ha n'est donc pas un petit plus dans le service de Hachem, elle n'est pas non plus optionnelle, et son absence causera de terribles malédictions annoncées par la Torah.

Une mitsva même accomplie minutieusement, mais sans Sim'ha, demeure incomplète.

La Sim'ha ne vient pas embellir la mitsva, elle en constitue une partie intégrante.

Que signifie donc être « Bé Simha » (joyeux) ?

A la lecture de ce verset terrifiant que nous avons cité au début de notre commentaire, nous pouvons nous poser la question suivante : faut-il mettre les Téfilines en dansant sur un pied ? Se raconter des histoires drôles tout au long de Chabbat ? Ou encore chanter et sautiller à longueur de journée ?

Loin de nous cette idée !

La notion de Sim'ha que Hachem attend de nous est d'un tout autre ordre. La Sim'ha que nous évoquons ici s'apparente à la notion de Emouna.

Une Avodat Hachem dénuée de cette Sim'ha, révèle un manque de Emouna et de Bitah'one en Hachem, c'est une sorte de remise en question des décrets du ciel, 'Hass véChalom ! Accomplir une Mitsva, c'est avant tout se plier à la volonté de l'Éternel et accepter le joug Divin.

Ainsi, lorsqu'un père demande ou ordonne à son fils de réaliser un certain acte, l'intention du père ne peut être que bonne à l'égard de son fils, car c'est une relation d'amour qui les unit. Cependant, si en accomplissant cet acte, le fils agit avec nonchalance, en traînant les pieds, avec une tête des jours de Ticha beAv, l'acte aura été accompli, certes, mais de quelle façon ? Le père retiendra finalement que son fils a « grogné » et fait la « tête » tout le long.

Comment le fils en est-il arrivé là ? Il a pensé que son père n'agissait pas

pour son bien, et qu'il l'accablait de tâches ne lui revenant pas.

Il en est de même pour une Mitsva réalisée sans Sim'ha, cela laisse penser que nous nous rebellons contre Hachem, nous laissons entendre que nous allons faire toutes ces Mitsvot, mais nous nous demandons pourquoi elles existent. Elles nous prennent notre temps, notre énergie, notre argent... On les fera, il n'y a pas le choix, mais en grognant !

Cette tristesse dans l'acte implique une pensée perverse : tout n'est pas pour le bien ! 'Hass véChalom. On accomplira la mitsva éventuellement par crainte mais sans aucune trace ni d'amour ni de joie.

Rabbi Na'hman de Breslev (Séfer Hamidot) explique qu'accomplir une Mitsva bé Sim'ha reflète que notre cœur est entier pour D.ieu.

Comment atteindre cette Sim'ha ? La clé se trouve dans notre émouna.

On raconte que l'Admour de Klausenbourg, lors de la 2ème guerre mondiale, fut fait prisonnier par les nazis. Il fut soumis à de terribles souffrances et travaux forcés.

Une fois, lors d'un jour de grande chaleur, il du porter des sacs lourds, du bas d'une colline jusqu'en haut, et cela des heures durant, il fit des allers-retours interminables. Alors qu'il pliait sous la charge et la chaleur torride, l'Admour répétait sans cesse et à haute voix « Tah'at Acher lo avadata éte Hachem elokéh'a béSim'ha ou vé touv lévav » (parce que tu n'as pas servi Hachem, ton Elokim, avec Sim'ha et avec bonté du cœur, au sein de l'abondance).

Cela nous indique que le Saint homme comprenait et acceptait totalement sa situation : « Hachem m'a placé ici et maintenant, c'est Sa Volonté et donc, mon devoir est de L'honorer. »

Accomplir une Mitsva, c'est honorer D.ieu, c'est pour cela que le Tsadik se devait de vivre cette terrible épreuve dans la joie.

Comme il est dit dans la Guémara (Ta'anit 8a) : « Celui qui se réjouit dans ses épreuves, amène la Délivrance dans le monde. »

Nous comprenons à présent mieux pourquoi la Sim'ha est un élément essentiel dans l'accomplissement des mitsvot. Cette joie révèle que ni notre confort, ni nos désirs ou intérêts personnels, n'influenceront sur notre Avodat Hachem qui doit être notre seul but et désir.

Comme avait l'habitude de le dire Rabbi Na'hman Gamzou : « Tout ce qui nous arrive est pour le bien ! » Gam Zou Lé Tova ! (Ta'anit 21a)



LES 13 ATTRIBUTS DE MISÉRICORDE

La Guémara Roch Hachana 17b, nous enseigne ce qui suit : Rabbi Yo'hanane dit : « ...Hachem s'enveloppa d'une Talit tel un officiant, et révéla à Moché la structure qu'ils fassent devant »

Les 13 attributs expliqués et commentés mot à mot

Télécharger



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

Cela faisait déjà longtemps que les responsables de la circulation routière avaient installé des caméras destinées à mesurer la vitesse des voitures sur la route, ce qui permettait de donner des contraventions à tout insouciant de sa vitesse.

Depuis peu, dans plusieurs villes du monde (comme à Anvers et autres), un nouveau système a été mis en place : une caméra est placée au début d'une grande route et une autre à la fin de la même route.

Chaque voiture qui l'emprunte 'mérite' ainsi d'être filmée aux deux extrémités de la route. Dès lors, s'il faut, par exemple, dix minutes pour parcourir cette distance à la vitesse autorisée et qu'un conducteur la franchit en quatre minutes, cela prouve indubitablement qu'il a dépassé cette vitesse et qu'il mérite une sanction.

Que fit un conducteur perspicace qui avait réussi à parcourir cette distance en deux minutes lorsqu'il arriva presque au



bout et que la caméra attendait quelques kilomètres plus loin afin de prononcer son sort ? Il se mit brusquement à ralentir et à rouler au pas jusqu'à ce que s'écoule le temps qu'il fallait pour parcourir la distance restante en conformité avec la vitesse autorisée.

Il ne reste qu'une seule chose à faire à celui qui, toute l'année, se serait comporté comme un insensé en négligeant la Torah et les Mitsvot : s'arrêter tant qu'il est encore temps et changer sa conduite, s'il veut être épargné. En effet, une 'caméra' l'attend au bout du chemin. Dans quelques jours, toutes les créatures devront se présenter devant le Créateur, qui scrutera leurs actions, leurs machinations...

Rav Elimélekh Biderman

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour la guérison complète et rapide

Rafael Chlomo ben Sim'ha

Parmi tous les malades de Am Israël. Amen

Pour l'élévation de l'âme de

Albert Avraham CHICHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina**

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna**

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton

FAITES PENCHER LA BALANCE DU BON CÔTÉ AVANT ROCH HACHANA

Donner la Tsédaka avant Roch Hachana est un acte d'une importance primordiale. En effet, trois éléments effacent les mauvais décrets et l'un d'entre eux est la Tsédaka. **Faites pencher la balance du bon côté**, redoublez de Tsédaka avant Roch Hachana, **c'est une bonne garantie pour effacer les mauvais décrets.**

Les dons en ligne de 'Hasdei HM iront directement pour les familles nécessiteuses d'Erets Israel. **Votre générosité permettra à ces familles de passer la fête en toute dignité !!**

HASDEI HM cette année ne distribuera pas des colis mais des cartes de bons d'achat dans les magasins pour que **les plus démunis eux aussi aient LE CHOIX dans leurs achats.**

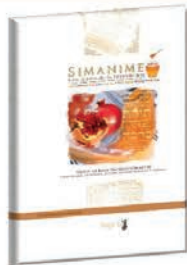
Qu'Hachem aide tous les participant à cette immense Mitsva, qui sera une garantie d'avoir un bon jugement, avec l'aide d'Hachem !"

Nous vous souhaitons "**Chana Tova Oumetouka**". Que cette nouvelle année vous apporte **santé et prospérité, joie et satisfaction**, à vous et à tous les vôtres et puissions-nous mériter d'y assister à la venue du Machia'h et à notre délivrance ultime, dans la sérénité et la paix, Amen !



Donnez-leur l'occasion de bien commencer l'année...





.Les Sédère de Roch Hachana en intégralité
.Des commentaires captivants
.La halakha pas à pas
.Couverture souple
.110 pages

SIMANIME

Les portes de la bénédiction

שנה טובה ומתוקה ברכה הצלחה בריאות שלום בית שמירה כנסה

SÉDÈRE DE ROCH HACHANA COMMENTÉ

SELON LES RITES : ÉRETS ISRAËL, TUNISIEN, ALGÉRIEN, MAROCAIN & DJERBIEN

Téléchargez un extrait sur www.OVDHM.com



Ashdod-Ashkélon : 058.757.26.26 | Tel-aviv : 054.841.88.37 | Bnei Brak-Raanana : 054.841.88.36 | Natanya : 052.262.88.35



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

Par nature, et notre génération le sait mieux que n'importe qui, l'homme est plus influencé par ce qu'il voit, que par tout autre moyen de communication.

Il y a certes le poids des mots, mais il y a le choc des photos. Une image vaut mille mots, et cela tous les plus grands publicitaires le savent et l'utilisent sans limite pour influencer la société.

L'acte de la Hagbaa lorsqu'il est bien fait, va révéler aux fidèles une notion de respect, de gloire, de splendeur envers la Torah. Elle est portée, levée, présentée... comme Hamavdil et uniquement pour comprendre : lorsqu'un joueur de foot soulève le trophée, les supporters captent toute la splendeur de la victoire, de l'équipe, du joueur...

Mais si cette Hagbaa, est mal faite, ou faite d'une façon rapide et bâouée, la Torah risque d'être dépréciée aux yeux de ceux qui auront vu cette scène, que D.ieu préserve.

Le Rav explique que même si nous connaissons l'importance de la Torah et que nous la respectons, que nous écoutons les paroles de nos sages, que nous voulons enraciner dans nos cœurs et nos esprits. La vision d'une telle scène aura plus d'influence sur nos actes que sur nos connaissances. Le phénomène de l'influence déterminante de la vision sur notre comportement est vaste et profond. Il concerne chacun d'entre nous. Afin de nous convaincre que nul n'est écarté de ce phénomène, nous allons rapporter quelques exemples.

Dans la Paracha Ki tissa, l'épisode de la faute du veau d'or met en relief ce phénomène. Il est écrit : « ce fut quand il approcha du camp et vit le veau, que la colère de Moché s'enflamma, il jeta les tables de ses mains et les brisa au pied de la montagne. » (Chémot 32 ;19). Bien qu'Hachem informa Moché que le peuple est en train de fauter par le biais du veau d'or, Moché ne brisera les tables qu'après avoir vu le peuple danser autour de l'idole.

Sur cet épisode de nombreux commentaires posent la question suivante : Moché avait pourtant déjà entendu de la bouche d'Hachem, que les Bnei Israël fautaient !? Quelle nouveauté ou surprise y avait-il pour lui, en les voyants ?

L'Alchikh rajoute : pourquoi Moché n'a-t-il brisé lorsqu'il apprit ça de la bouche d'Hachem ?!

Certes il le savait, mais maintenant il le voyait. Et l'ouïe ne laisse pas une impression aussi forte que la vue ! Nous dit la Mekhilta (Parachat Yitro). Même pour un homme tel que Moché Rabénou, le plus grand de tous les prophètes, on remarque qu'il y a tout de même une différence entre l'annonce d'un événement et sa vision. Car ce n'est qu'après avoir vu les bnei Israël fauter qu'il les brisa.

C'est ce que vient nous enseigner la Mitsva de la Hagbaa, connaissant la nature de l'homme, la Torah comprend que l'homme ne la respectera que si Elle est levée à une hauteur respectable et de façon honorable. Si la Torah s'est montrée très sévère sur cet acte « Maudit soit quiconque n'accomplira pas ... », c'est parce que cet acte d'apparence extérieur à le pouvoir de renforcer ou affaiblir l'homme dans son Avodat Hachem/service Divin.

On peut ainsi déjà répondre à la question posée plus haut, comment comprendre la fin du verset « ...pour les faire ». C'est parce que le Yakim, la Hagbaa, la vision de cette « présentation » de la Torah aura une influence directe sur notre conduite. Cette influence visuelle nous mènera à l'accomplissement, pour les faire.

YAKIM: LE SECRET DE LA HAGBAA (suite)

Revenons à cette interrogation : Pourquoi Moché n'a-t-il brisé les Lou-hot lorsqu'il apprit la faute des bnei Israël de la bouche d'Hachem ?!

Le Rav Moché Feinstein Zatsal, y répond lors d'une question de halakha : « est-il possible de s'acquitter de la mitsva de bikour 'holim (visite aux malades) par téléphone ? ». Il rapporta aussi cet épisode afin de prouver l'impact de la vue. et rajoute aussi, que Moché n'a pas brisé les Lou-hot au moment où Hachem lui apprit la terrible nouvelle, car Moché compris qu'il y aurait beaucoup plus d'impact à la vision de cet acte, que s'il l'avait fait seul en haut du Har Sinai. Encore une fois la Torah souligne l'impact de l'influence visuelle.

Mais le Alchikh Akadoch répond autrement à sa question. Il explique qu'en descendant Moché entendit les Bnei Israël chantants, il sentait les Bnei Israël en délire... il pensait que tous ces actes auraient peut-être une réparation, il avait un espoir de téchouva pour les Bnei Israël, qui se seraient éventuellement repentis à la vue des Lou-hot. Mais rien de tout ça, ils continuèrent à chanter et danser autour du veau d'or. C'est à la vue de cela que Moché a abandonné sa première idée, en les voyants heureux dans leur faute, il comprit qu'il n'y avait plus d'espoir.

Comment et pourquoi les Bnei Israël a la vue des Lou-hot ne se sont-ils pas repentis ?

Selon tout ce qu'il a été dit plus haut, le phénomène de l'influence de la vision joue un rôle plus qu'important. Comment sont-ils restés insensibles ?!

L'ouvrage Méacher Léavinou, y répond par la parabole suivante :

Un homme avait un fils aveugle qui avait déjà consulté les plus grands médecins dans l'espoir de lui rendre la vue, mais en vain. Un jour, son fils entra dans une boutique et toucha un objet rond. Il demanda à un homme près de lui quel était cet objet. « C'est une ampoule, lui répondit-il. Elle permet d'éclairer dans l'obscurité. » Très heureux, l'enfant appela son père dans la boutique et lui annonça qu'il avait enfin trouvé un remède qui lui permettrait de voir. Un homme venait de lui expliquer qu'une ampoule éclairait dans l'obscurité. Par conséquent, il lui demanda de lui acheter une ampoule ! Triste de décevoir son fils, le père lui expliqua que l'ampoule éclairait seulement les voyants qu'une obscurité occasionnelle empêche de voir. Mais celui dont les yeux ne peuvent pas voir, cette ampoule est inutile. On comprend mieux pourquoi les Bnei Israël n'ont pas été sensibles à la vue des Lou-hot, car au même moment ils étaient dans l'euphorie de leur faute, ils étaient plongés dans la pénombre, ils étaient devenus complètement insensibles.

La vue de l'acte de la Hagbaa vient nous ouvrir notre cœur pour nous sensibiliser et influencer notre comportement vers l'accomplissement des mitsvot. On peut déduire aussi que chacun d'entre nous peut par nos actions et notre conduite influencer son prochain. En accomplissant les mitsvot avec joie et un comportement respectueux, on réalisera un kidouch Hachem, qui dégagera un flux d'influence positif et donnera envie aux autres de suivre son exemple pour qu'eux aussi puissent s'élever et « les faire... »

Chabat Chalom!

Rav Mordékhaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet



BNEI SHIMSHON

בְּנֵי שִׁמְשׁוֹן

BNEI SHIMSHON KI TAVO

Pour recevoir gratuitement ce feuillet chaque semaine, s'inscrire sur : bneishimshon@gmail.com

Le Zera Shimshon est l'un de ses deux sfarim les plus connus, il s'agit d'un commentaire sur la Torah.

Le Zera Shimshon eut un fils. Ce dernier décéda laissant le Rav Shimshon 'Haim sans descendance. Dans l'introduction de son livre, le ZERA SHIMSHON promet à celui qui étudiera ses écrits beaucoup de réussite aussi bien matérielle (notamment une belle descendance) que spirituelle.

L'AIGLE, ERETS ISRAEL ET LE BETH HAMIKDASH

Moché transmet au peuple d'Israël le commandement des "Bikkourim" :

וְהָיָה כִּי תָבֹא אֶל הָאָרֶץ אֲשֶׁר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ נַחֲלָה וּרְשֻׁתָּה וַיֵּשְׁבְּתָּ בָּהּ.

« Lorsque tu arriveras dans le pays que D.ieu te donne comme héritage éternel, il faudra apporter au Temple les fruits ayant bourgeonné en premier et y exprimer sa gratitude envers D.ieu pour tout ce qu'Il a donné ».

Le mot וְהָיָה introduit toujours un langage de « joie » (par opposition au mot וַיְהִי qui lui indique un langage de tristesse). Le Or Ahaim nous précise que celui qui arrive en Erets Israel doit se réjouir de pouvoir bénéficier de la kédousha de la terre et de pouvoir réaliser les mitsvot qui y sont attachés.

Les fruits concernés par les prémices sont ceux par lesquels la Torah a fait la louange de la Terre d'Israël.

La torah décrit un échange entre le Cohen et celui qui a apporté ses prémices. Dans cette échange, nous retrouvons un texte que nous évoquons également dans la Hagada de pessah, le texte indique

וַעֲצַק אֶל יְהוָה אֱלֹהֵי אֲבֹתֵינוּ וַיִּשְׁמַע יְהוָה אֶת קִלְנוּ וַיֵּרָא אֶת עֲנִינוּ וְאֶת עֲמָלֵנוּ וְאֶת לַחֲצֵנוּ.

וַיּוֹצֵאֵנוּ יְהוָה מִמִּצְרַיִם בֵּינָךְ חֲזָקָה וּבִזְרוֹעַ נְטוּיָה וּבִמְרָא גָדֹל וּבְאִתּוֹת וּבִמִּפְתִּים.

וַיִּבְאֵנוּ אֶל הַמָּקוֹם הַזֶּה וַיִּתֵּן לָנוּ אֶת הָאָרֶץ הַזֹּאת אֶרֶץ זָבַת חֶלֶב וּדְבַשׁ.

Il nous fit sortir de l'Egypte avec une main puissante et un bras étendu, en imprimant la terreur, en opérant signes et prodiges;

Or, maintenant j'apporte en hommage les premiers fruits de cette terre dont tu m'as fait présent, Seigneur!" Tu les déposeras alors devant l'Éternel, ton Dieu, et tu te prosterner devant lui.

Selon Rashi, le mot הַמָּקוֹם (contrée) fait référence au Beth Hamikdash. De ce fait, si nous traduisons le verset avec cette nouvelle dimension, nous comprenons qu'Hashem nous amena d'abord au Beth Hamikdash et nous donna ensuite la terre d'Israel.

Cette traduction devient alors problématique, le Beth Hamikdash a été construit après qu'Hashem nous ai donné la terre d'Erets Israel. Dès lors, le verset aurait dû écrire :

וַיִּתֵּן לָנוּ אֶת הָאָרֶץ הַזֹּאת אֶרֶץ זָבַת חֶלֶב וּדְבַשׁ. וַיִּבְאֵנוּ אֶל הַמָּקוֹם הַזֶּה.

Pour répondre à cette question, le Zera Shimshon va rapporter une traduction intéressante du Targoum Yonathan Ben Ouziel sur un verset qui se trouve dans la parashat YTRO qui évoque la sortie d'Egypte.

אַתֶּם רִאִיתֶם אֲשֶׁר עָשִׂיתִי לְמִצְרַיִם, וְאִשָּׁא אֶתְכֶם עַל כַּנְפֵי נְשָׂרִים " וְאִבֵּא אֶתְכֶם אֵלַי."

Hashem s'adresse au bnei israel et leur dit : « Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Egypte, je vous ai porté sur les ailes d'un aigle et je vous ai amené ici »

Le Targoum Yonathan Ben Ouziel indique qu'il faut prendre au sens littéral le sens du verset.

אַתָּה חֲמִיתָן מֶה דִּי עֲבָדִית לְמִצְרַיִם וְשַׁעֲנִית יִתְכוֹן עַל עֲנִינוּ הִי כַּעַל גְּדַפִּי נְשָׂרִין מִן פִּילוֹסִין וְאוֹבִילִית יִתְכוֹן לְאַתֵּר בֵּית מוֹקְדָּשָׁא לְמַעַבְדַּת תְּמָן פִּסְחָא וּבִהְוֵא לִילֵיא אֲתִיבִית יִתְכוֹן לְפִילוֹסִין וּמִתְמָן קְרִיבִית יִתְכוֹן לְאוֹלָפִן אוֹרִיִּיתִי

Aussi, le Targoum Yonathan Ben Ouziel précise qu'Hashem amena réellement les Bnei Israel vers la terre d'Israel (porté par les ailes d'un aigle) pour qu'ils puissent réaliser au beth hamikdash même le sacrifice de Pessah.

A ce titre, nous comprenons mieux le verset de notre parasha : la venue en Erets Israel des Bnei Israel a donc bien été réalisé avant le fait qu'Hashem nous ai donné la terre d'Israel. Hashem nous amena d'abord en Erets Israel pour réaliser le Korban Pessah au Beth Hamikdash. Hashem nous ramena alors en Egypte pour y ressortir libres et couverts de richesses et des années plus tard, il nous donna la terre d'Israel.

J'en profite pour ramener un autre Zera Shimshon qui utilise cette traduction du Targoum Yonathan Ben Ouziel.

Le talmud nous enseigne que Moshé Rabbenou demanda aux Bnei Israel (le 14 nissan au soir) de s'organiser en groupes pour la réalisation du sacrifice de pessah (les sacrifices étaient aussi organisés en groupe au beth hamikdash). Le talmud précise que la voix de Moshé se fit entendre dans toute l'Egypte. Aussi, le talmud nous indique qu'après cela la voix de Pharaon se fit également entendre dans toute l'Egypte, il s'adressa aux Bnei Israel en disant :

« Vous pouvez sortir, vous êtes désormais LIBRES »

Le Zera Shimshon pose la question suivante : Pourquoi la voix de Pharaon devait être entendue par toute l'Egypte ?

Pharaon aurait simplement dit à Moshé en lui disant

« Passe le message à ton peuple, il est désormais LIBRE »

Aussi, basé sur cette même traduction de Yonathan Ben Ouziel, le Zera Shimshon explique qu'ayant peur que le peuple juif se dise « Nous sommes maintenant arrivés via un avion spécial (l'aigle) en Erets Israel, nous ne souhaitons pas retourner, nous restons ici »

Hashem souhaitait que tout le monde entende de la voix de Pharaon l'annonce officielle de sortie. L'idée était de les rassurer quant au caractère officielle et définitive de leur sortie.

Hashem dit aux Bnei Israël « même si je vous ai amené ici, en Erets Israël, au Beth Hamikdash même, pour faire le sacrifice de pessah, je souhaite que vous repreniez l'avion du retour (toujours l'aigle) pour que vous puissiez sortir comme des « ROIS » et profitez des bénédictions promises à Avraham (le fait que le peuple devait sortir avec des richesses au sortir de l'asservissement)

Hashem nous a offert une chance extraordinaire de pouvoir réaliser le sacrifice de pessah au Beth Hamikdash. Hashem souhaite que nous puissions réaliser les mitsvot avec amour et perfection.

Puisse le mérite du Zera Shimshon vous apporter réussite et bénédictions

Shabbat Shalom

LEILOUY NISHMAT HAIM BEN SIMHA, Yael Bat Sarah, Solika Bat Rahma, Rahmouna Bat Moche

@TIFERETMOCHE ROMAINVILLE



Moché transmet au peuple d'Israël le commandement des "Bikkourim" (prémices): « Lorsque tu arriveras dans le pays que D.ieu te donne comme héritage éternel, il faudra apporter au Temple les fruits ayant bourgeonné en premier et y exprimer sa gratitude envers D.ieu pour tout ce qu'Il a donné ». Les fruits concernés sont ceux par lesquels la Torah a fait la louange de la Terre d'Israël.

וְהָיָה כִּי תָבוֹא אֶל הָאָרֶץ אֲשֶׁר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ נַחֲלָה וִירְשָׁתָהּ וַיֵּשְׁבָתָּ בָּהּ.
וְלָקַחְתָּ מִרְאשִׁית כָּל פְּרִי הָאֲדָמָה אֲשֶׁר תִּבְרֵא מֵאֲרָצְךָ אֲשֶׁר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ נָתַן לְךָ וְשָׂמַתָּ בַטֶּנָּא וְהִלַּכְתָּ אֶל הַמִּקְדָּשׁ
אֲשֶׁר יִבְחַר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ לְשָׁכֹן שְׁמוֹ שָׁם

Le mot וְהָיָה introduit toujours un langage de « joie » (par opposition au mot וַיְהִי qui lui indique un langage de tristesse). Le Or Ahaim nous précise que celui qui arrive en Erets Israel doit se réjouir de pouvoir bénéficier de la sainteté de la terre et de pouvoir réaliser les mitsvotes qui y sont attachés.

Comme l'a évoqué le roi David dans les psaumes פִּינוּ וּלְשׁוֹנֵינוּ רִנָּה « Alors (au moment où nous serons tous présents à Jérusalem), nos bouches seront remplies de rire (de joie) »

Le Or Ahaim va également apporter une autre explication. Il explique que la terre dont fait référence le verset est en réalité « la terre/le monde futur ». En somme, nous devons aspirer à ce jour où l'homme rejoindra le monde céleste, à cet instant (et s'il s'est préparé), l'homme ne sera qu'entouré de délices de sainteté et de torah. Comme l'a également précisé le roi Salomon dans Mishlé « עוֹ וְהָדָר לְבוּשָׁה וְתִשְׁחֹק לְיוֹם אַחֲרָיו », la néshama qui est l'habit de l'homme se réjouira du « jour dernier » car elle rejoindra sa source originelle, le monde céleste, un monde de vérité éternel. Aussi, explique le Or Ahaim, lorsque ce jour arrivera, tu devras présenter devant le Cohen (c'est l'ange Gabriel qui prépare les âmes à monter vers les mondes célestes) tes prémices, ici les prémices sont en réalités tout ce que tu avais de bien dans ce monde, tu apporteras à Hashem, ce que tu as fait de meilleur dans ta vie : Tu as respecté tel ou tel mitsva de façon scrupuleuse, tu as étudié telle ou telle traité de façon parfaite, tu t'es investi de façon extraordinaire dans des actions de hessed, etc. De plus, l'homme expliquera que l'ensemble des actions réalisés ont été faite dans le respect le plus strict des lois, ceci en référence au mot טֶנָּא dont la valeur numérique est 60 (en référence aux 60 traités de mishnayotes).

Quelle moussar extraordinaire, l'homme doit réfléchir au monde futur en se disant « quelles choses, quelles actions, quel élément je pourrai présenter devant le roi des rois, je souhaite

lui apporter ce que j'ai fait de meilleur, je souhaite lui montrer par quelles actions j'ai marqué le monde ». Nous devons montrer à Hashem que nous avons vécu en ayant l'obsession de ne pas être des « standards » mais des vrais mench qui ont su marquer leur vie par leur investissement dans la torah ou les mitsvotes.

Shabbat Shalom



LES PERLES DE LA PARACHA

Extraites des cours du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita



LE JOYAU DANS SON ÉCRIN

Un « gracias » gratifiant

וְעִנִּית וְאָמַרְתָּ לִפְנֵי יְהוָה אֱלֹהֶיךָ (דברים כו,ה)
« Et tu diras à haute voix, devant l'Éternel (...) »
(Dévarim 26.5)

Nous nous tenons au seuil des Jours redoutables, en ce mois d'Eloul, au seuil du grand jour que représente Roch Hachana. Le cœur de tout Juif. C'est en tremblant que nous nous préparons à l'approche du jour du Jugement, aspirant tous à proclamer avec émotion « *Hamélekh* », à couronner le Roi de l'univers, mais aussi à entendre le son du Chofar s'élever haut et fort, « en ce jour [où] sera sonné dans le grand Chofar ».

Ce Motsaé Chabbath, les Ashkénazes se joindront à la récitation des *Sl'hot*. Alors que les cordes de nos cœurs vibrent à l'unisson dans un mélange d'émotion et d'angoisse, nous nous réunirons dans les synagogues et écouterons la voix du 'Hazan proclamer puissamment combien nous sommes « rampant et tremblant du jour de Ta venue. » Nous implorerons alors : « Écoute notre voix, témoigne-nous pitié et miséricorde et accepte avec miséricorde et de bon gré notre prière », avec l'espoir de mériter une bonne et douce année, de bonheur, de santé et de réussite.

Mais un instant avant d'élever tous ensemble nos pleurs et supplications, il serait juste de consacrer une pensée à l'année écoulée, en particulier, et à notre vie, en général. En effet, aucun des fidèles debout en train de réciter de tout cœur les *Sl'hot* ou les prières de Roch Hachana n'est né cette année, ou même la précédente. Toute personne se trouvant là a derrière elle un riche passé, des années de vie intenses, une histoire jalonnée d'événements, d'expériences, de difficultés, mais aussi de réussites.

Alors, certes, en ces jours, nous prions « que se termine l'année et ses malédictions », nous souvenant surtout des côtés les plus difficiles de l'année passée et espérant que la situation change l'année suivante. Mais n'y a-t-il pas eu aussi de bons événements ? Nous souvenons-nous de remercier Hachem pour l'année écoulée, pour les réussites que nous y avons connues ? Consacrions-nous également une pensée à louer Hachem pour les difficultés vécues – celles que nous avons surmontées, celles desquelles nous avons appris, celles à travers lesquelles nous avons survécu envers et contre tout ?!

Imaginons le cas d'un homme invité chez un riche Juif, lequel lui promet de lui faire don de 1000 dollars chaque jour pour ses dépenses journalières. Il reçoit effectivement cette somme le premier jour, le deuxième, le troisième. Serait-il concevable qu'en se présentant le quatrième jour pour recevoir son don quotidien, le bénéficiaire d'une telle générosité ne remercie pas chaleureusement

son hôte et ne se répande pas en louanges pour les milliers de dollars reçus les jours précédents ? Peut-il ignorer tous les bienfaits dont il a bénéficié jusque-là, pour ne se soucier que des prochains mille dollars qu'il compte à présent recevoir ?

Le message est clair : lorsqu'un Juif se trouve à la veille des jours du Jugement pour demander une bonne et douce année, la réussite spirituelle, l'abondance, le bonheur et la santé, de la satisfaction de ses enfants, il est évident qu'il doit d'abord remercier le « Riche » qui l'a comblé de bontés jusque-là, pour les milliers de « dollars » spirituels et matériels déversés chaque jour sur lui et sa famille !

C'est pourquoi les *Sl'hot* s'ouvrent par le chapitre des Psaumes « *achré yochvé beitékha* – heureux ceux qui siègent dans Ta demeure », exprimant d'un bout à l'autre la louange et le remerciement à Hachem. Mais cela ne s'arrête pas là, puisque la Paracha Ki Tavo, lue ce Chabbath, présente en motif central les Bikourim, ces prémices des fruits du verger que leur propriétaire apportait au Temple en offrande assortie d'une louange émue et enthousiaste. Le verset indique : « Et tu diras à haute voix, devant l'Éternel (...) », et Rachi de souligner : « Il évoque les bontés de D.ieu », car l'homme doit avant tout se consacrer à louer D.ieu, et ce n'est qu'au cœur de la louange qu'il peut réitérer des demandes !

La louange à Hachem est une valeur essentielle et incontournable de l'existence du Juif ! Comme le révèle le saint *Or Ha'haim* sur le verset « Or, si jamais tu oublies l'Éternel, ton Dieu (...) » de la Paracha Réé, un Juif qui loue Hachem exprime ainsi sa conscience du fait qu'il a reçu tout ce qu'il possède en cadeau, qu'il a un Père dans le Ciel qui le comble de bienfaits. Se sentant ainsi redevable, il observe Ses Mitsvot. Ce n'est pas le cas de celui qui oublie d'apprécier la bonté du Créateur et de Le remercier – il oublie par là même la présence du Créateur dans sa vie et risque, à Dieu ne plaise, d'en arriver à fauter !

Comme le souligne le *Tiféret Chlomo*, à propos du verset « Louez Hachem, car Il est bon, car Sa bonté est éternelle », lorsque l'homme remercie Hachem pour Sa bonté, il entraîne la continuation de celle-ci, générant une situation où « Sa bonté est éternelle », où elle se poursuivra en sa faveur pour l'éternité !

Chers frères juifs, en cette veille de Jugement, alors que nous aspirons à revenir vers Hachem, souvenons-nous que la racine de toute faute réside dans le déni de la bonté du Créateur envers nous. Or, plus nous Le louerons, plus nous renforcerons Sa présence dans notre vie et parviendrons à un repentir complet. En outre, si nous aspirons à une année de délivrance, individuelle et collective, de bénédiction et de miséricorde, le premier pas est de remercier pour la largesse dont nous avons bénéficié jusqu'ici, et de là nous pourrions formuler des demandes concernant l'avenir !

Combien est-il profitable en cette période de consacrer un moment de réflexion pour relever par écrit et souligner à l'oral les nombreux

bienfaits dont nous avons bénéficié – y compris ceux qui ne sont pas visibles et se cachent derrière une difficulté, car nous avons la foi que tout découle de la bonté du Créateur. Plus nous renforcerons le sentiment de reconnaissance dans notre cœur et remercierons Hachem, plus nous mériterons de le reconnaître, de nous rapprocher de Lui, d'améliorer les prières que nous Lui adressons, et plus nous mériterons Son influx positif dans tous les domaines en cette nouvelle année !



L'ÉTOFFE TISSÉE D'OR

Une déception est-elle réversible ?

Juillet 2019. Nous sommes au plus fort de la période des examens d'entrée en Yéchiva Guedola. La famille D., de Bné Brak, entretenait l'espoir que leur fils cadet soit accepté dans la même excellente Yéchiva que l'aîné. Certains « connaisseurs » tentèrent certes de refroidir leur enthousiasme, en soufflant que cela ne serait pas si évident : la Yéchiva ayant pris son essor, le nombre de demandes d'admission dépassait désormais de loin les places disponibles, et même des jeunes très doués risquaient de s'en voir refuser l'entrée.

À l'issue de longues semaines de révision, le jour de l'examen arriva. Le jeune homme se leva de bonne heure, pria avec ferveur puis se dirigea vers la Yéchiva dans laquelle il espérait tant être accepté. Lorsqu'il arriva son tour, il entra dans la salle où se tenait l'épreuve. Avec l'aide du Ciel, il parvint à se concentrer en dépit de l'angoisse et à présenter des réponses claires et ordonnées à toutes les questions qui lui furent posées. C'est le cœur plein d'espoir qu'il rentra chez lui, espérant entendre très rapidement qu'il avait été accepté...

Ses parents l'accueillirent avec émotion. Comment s'était passé l'examen ? Quelles étaient ses impressions ? Il leur rapporta en détail l'examen, ajoutant qu'il espérait recevoir rapidement une réponse positive. Pour accroître les chances, ses parents distribuèrent le livre de *Téhilim* entre tous leurs enfants, qui prièrent pour qu'une réponse positive arrive bien vite.

Les heures passaient, et l'inquiétude croissait. Quiconque connaît le monde des Yéchivot sait bien qu'en cas d'acceptation, la réponse arrive très rapidement, tandis qu'un refus tarde à venir – et généralement, une absence de réponse y équivaut. Le soir même, le père de notre Ba'hour téléphona au Roch Yéchiva, qui lui promit une réponse après minuit...

Pourtant, personne ne téléphona plus tard pour les informer de la réponse, et c'est le cœur lourd que les parents et leur fils allèrent se coucher ce soir-là. Dès le lendemain matin, le père recontacta le Roch Yéchiva, qui lui fit comprendre, après maints compliments et mots d'encouragement,

que son fils avait été recalé. Le père était tellement surpris et peiné qu'il ne parvint que difficilement à répondre. La conversation prit fin et le fils fut informé de la malheureuse nouvelle.

Tant d'attentes et d'espoirs déçus se concentraient dans cette pièce, alors que notre jeune Ba'hour plein d'enthousiasme réalisait qu'il n'étudierait jamais dans la même institution d'excellence que son frère. Un long silence plein de tristesse s'installa.

« Un instant, s'écria soudain le père en le secouant, ne croyons-nous pas que tout est pour le bien ? Il est évident que si le Saint béni soit-Il nous a mis face à cette épreuve, c'est pour notre bien. C'est vrai que cela nous est très difficile pour le moment, et la déception est terrible. Mais cela provient de la bonté du Créateur et de Sa miséricorde, c'est sûr ! Lisons ensemble le *Mizmor Léto'da* (littéralement « Psaume de remerciement ») et remercions-Le pour Sa bonté ! »

Et monsieur D. d'encourager son fils brisé à se joindre à sa récitation pleine d'enthousiasme. Vers la fin du Psaume, le fils ressentait déjà un certain soulagement et un léger sourire apparut même sur ses lèvres...

Lorsqu'ils eurent terminé, le père décida que cela ne suffisait pas et désireux de louer davantage le Créateur, il se mit à lire un « *Nichmat* » enflammé, sur un air vibrant d'émotion. Il ne pensa pas un instant que le simple fait de remercier pouvait constituer une Ségoula pour transformer la réponse négative, qu'il considérait comme définitive. Mais il voulait simplement remercier de tout son cœur pour la difficulté qu'il traversait, forcément positive !

Et voilà que dans l'après-midi, le téléphone sonna. Au bout de la ligne, le frère de notre ami recalé, qui avait suivi les événements de près. Oubliant sa politesse coutumière, il en vint droit aux faits : « Le Roch Yéchiva est venu me trouver, pour me dire qu'une réponse négative vous avait été donnée par erreur. Mon frère est reçu ! »

Père et fils se regardèrent, frappés de stupeur. Il leur fallut un bon moment pour retrouver l'usage de la parole – et leurs premières paroles, on s'en doutera, furent des louanges au Créateur pour le miracle auquel ils avaient eu droit. Il n'y avait aucune explication rationnelle à ce soudain revirement. Ils avaient choisi de louer Hachem en dépit de la déception face à la réponse formellement négative, et la reconnaissance leur avait finalement ouvert toutes les portes !

Ce témoignage édifiant, paru à l'origine dans le bulletin *Kol Toda*, nous interpelle tous : remercier Hachem est un devoir et une obligation, mais aussi la merveilleuse clé pour jouir de délivrances incommensurables. Parfois, cela nous est difficile, nous traversons des difficultés de taille... Et pourtant, gardons la foi que tout est pour le bien et remercions Hachem pour cela du fond du cœur. Et plus nous nous concentrerons sur le bien et la foi que tout est pour le bien, plus nous Le louerons, avec émotion et enthousiasme, et plus nous mériterons de voir la délivrance, nouvelle opportunité de Lui rendre hommage pour Ses bontés dévoilées !



Le « gracias » qui changea toute la donne

L'histoire suivante démarre lors de la rencontre d'un groupe d'hommes d'affaires entretenant de temps à autre des relations professionnelles. À cette occasion, ils se retrouvaient lors d'un séjour de vacances agrémenté de cours de Torah, décidés à se ressourcer tant physiquement que spirituellement. À l'occasion, l'un des participants se leva pour soumettre à ses compagnons une idée :

« Comme la majorité des gens, nous sommes tous occupés à résoudre les problèmes que nous rencontrons, nous attardant moins sur les réussites que nous avons connues. La plupart des discussions entre nous concernent des demandes d'aide face à tel écueil ou difficulté dans nos affaires, bien plus que l'expression de remerciements à Hachem pour nos succès dans tous les domaines. J'ai donc eu une idée à même de rendre nos vies plus positives : consacrer une réflexion aux bonnes choses, petites et grandes, dont nous jouissons, et les partager avec les membres de notre groupe ! »

L'idée plut beaucoup à ses amis, qui se mirent aussitôt d'accord sur une « charte de la gratitude » : chacun d'entre eux devrait noter chaque jour 100 éléments positifs dont il bénéficiait, sans oublier les plus petits détails comme d'avoir eu de l'essence dans son réservoir, d'avoir trouvé dans son armoire une belle chemise repassée, et bien sûr les grands événements, comme la signature d'un gros contrat...

Tout élément positif méritait d'être consigné sur cette liste qui devait obligatoirement compter au moins 100 points et chaque soir, avant de dormir, chacun envoyait sa liste personnelle à tous ses amis. Cela renouvelait à chaque fois leur stock d'idées et ils apprenaient à apprécier les bonnes choses !

Le nouveau projet connut un succès fulgurant et jour après jour, nos amis s'échangeaient leurs listes mises à jour, allant ensuite dormir avec un large sourire aux lèvres... Et ce, jusqu'au jour où l'un d'entre eux, fatigué, sentit qu'il était à deux doigts de renoncer. Peinant à se concentrer, il tenta toutefois de remplir sa liste quotidienne. À grand-peine, il parvint à la 90e louange, la 92e, la 94e et même la 96e... Mais là, il se trouva en panne d'idées... Quelle bonne chose pourrait-il bien relever ?

C'est alors qu'il se souvint qu'il connaissait l'espagnol, appris dans sa jeunesse, langue qu'il maîtrisait bien jusqu'à ce jour. Excellent ! Il avait trouvé une autre bonne raison de remercier Hachem ! Après avoir ajouté ce point, il parvint à compléter sa liste qu'il envoya à tous les amis de son groupe.

À son réveil le matin, il découvrit avec stupeur qu'un de ses amis avait tenté de le joindre à dix reprises. Après la Téfila, il se hâta de le rappeler. « Tu connais l'espagnol ? ! » lui demanda sans ambages son interlocuteur. « Si tu savais depuis combien de temps je cherche un homme d'affaires avisé parlant l'espagnol ! On m'a proposé un accord extrêmement intéressant, mais mon éventuel associé ne parle qu'espagnol et c'est pourquoi cette affaire stagne depuis longtemps. Je cherche un intermédiaire fiable et suis prêt à le rétribuer largement pour conclure ce contrat ! »

Inutile de préciser que notre ami accepta avec joie la proposition, qui s'avéra effectivement très lucrative. Ce n'est que quelques jours après la signature du contrat en bonne et due forme, à la satisfaction de tous les partenaires, qu'il se prit à réfléchir : comment s'était-il lancé dans cette affaire dont il n'avait jamais eu vent auparavant ? C'est alors qu'une prise de conscience se fit jour dans son esprit : c'était uniquement dû au fait qu'il avait remercié Hachem pour sa connaissance de l'espagnol !

Cela faisait 40 ans qu'il maîtrisait cette langue, et il n'en avait jamais parlé à personne, pas plus qu'il n'avait remercié Hachem pour cette connaissance, ni gagné un seul dollar grâce à elle. Or, à peine avait-il évoqué ce fait dans son « compte-rendu » quotidien, témoignant ainsi sa gratitude envers le Ciel, que cette langue s'était transformée en une source de revenus conséquente, à travers l'aide apportée à son ami !

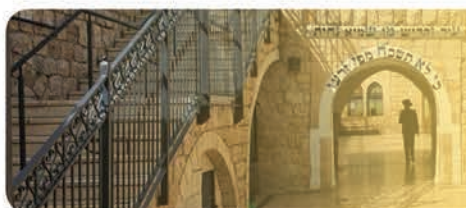
On ne peut manquer de s'émerveiller devant le pouvoir du remerciement, tel que nous le montre cette anecdote dont j'ai eu vent par son protagoniste en personne. Un fait simple et ancien, comme la connaissance d'une langue étrangère, s'était transformé en une source de larges revenus, pour l'avoir uniquement hissé en louange à Hachem, pour l'avoir utilisé comme prétexte pour reconnaître Sa bonté !

Alors que nous nous apprêtons à Lui demander l'octroi d'un supplément de vie pour la nouvelle année, à nous de rehausser ces choses apparemment « simples » que nous avons méritées, ces faits auxquels nous sommes si familiers, en louant Hachem pour Sa bonté. Et si nous Le remercions pour tout ce qu'il nous a donné jusque-là, pour la possibilité de respirer, de parler, de comprendre et de s'instruire, d'être en bonne santé, de progresser et de réussir... ?

Et pourquoi ne pas reprendre à notre compte cette idée de dresser des listes détaillées de tous les remerciements que nous devons à Hachem ? C'est avec un cœur débordant de reconnaissance que nous entonnerons Ses louanges pour Sa bonté infinie et à mesure de notre gratitude, nous mériterons une bonne et heureuse année, où nous continuerons à Le louer pour chaque jour, pour chaque respiration et pour chaque bienfait !

Ce feuillet est extrait
des enseignements du Rav Hagaon Acher Kowalski Chlita
perles2paracha@gmail.com

Afin d'écouter son cours de *daf hayomi* ou d'autres sujets,
veuillez composer le numéro suivant
073-295-1342



Vous voulez être partenaire du Rav ?
Des centaines d'enfants réciteront le Chéma Israël grâce à vous | Des délivrances
Des initiatives pour encourager l'observance du Chabbath | Des cours à des prisonniers
Appelez dès aujourd'hui !

Pour faire des dons ou verser une somme en souvenir d'un proche (il est possible de le faire par carte bleue)

afin de soutenir la diffusion de ce feuillet, veuillez nous contacter au **053-311-0710**

Il est également possible de faire un don par Nedarim Plus

PA'HAD DAVID

Ki-Tavo

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Quand tu seras arrivé dans le pays (...) tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre (...) » (Dévarim 26, 1-2)

Notre section décrit la *mitsva* des prémices. Par ailleurs, il est écrit (Dévarim 6, 5) : « Tu aimeras l'Eternel, ton D.ieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. » D.ieu enjoint à l'homme de se souvenir en permanence qu'il dépend de Lui et doit Le servir en Lui vouant son cœur, sa vie et son argent. Concernant la *mitsva* des prémices, nous retrouvons l'idée de servir le Tout-Puissant de « tout son pouvoir », puisque l'homme doit donner une partie de ses biens, les fruits de la terre qu'il a acquise. Dans le même esprit, il doit prélever le *maasser* de sa récolte avant de la consommer, conscient que même ce qui lui semble être le résultat de son travail appartient au Créateur, ce pour quoi il fallait en apporter les prémices au Temple.

Il est intéressant de noter qu'il existe deux sortes d'ennemis. Le premier est celui avec lequel il existe une possibilité de parlementer et de faire la paix, à l'instar d'un couple qui peut être en désaccord, mais qui, avec des efforts, parvient à rétablir l'harmonie. Le deuxième est l'ennemi éternel avec lequel il est impossible de trouver un terrain d'entente. Il s'agit du mauvais penchant.

La section de Ki-Tetsé, précédant celle-ci, commence par les termes : « Quand tu iras en guerre contre tes ennemis (...) » (Dévarim 21, 10). Cela fait référence à notre ennemi éternel, le mauvais penchant (Zohar 'Hadach, Ki-Tetsé 58, 1). Cette guerre impitoyable contre le Satan est la condition sine qua non à l'accomplissement des *mitsvot* décrites dans la section suivante, comme la *mitsva* des prémices, qui nous rapprochent à tout moment de notre Créateur.

L'homme pense parfois avoir réussi à juguler son mauvais penchant parce qu'il l'a vaincu à plusieurs reprises. Or, rien n'est moins

maskil LéDavid

Résister au mauvais penchant, un travail incessant



sûr si l'on tient compte du fait que celui-ci est comparé à un serpent (Zohar I, 35b). D'ailleurs, la valeur numérique du mot *na'hach* (serpent) est la même, à un près, que celle du mot *satan*. Ainsi, de même que le serpent ne meurt que lorsque sa tête est complètement écrasée, si l'homme n'élimine pas totalement le mauvais penchant de son cœur et qu'il en reste ne

serait-ce qu'un petit résidu, il se régénère. Le combat contre cet ennemi est long et éreintant car, pour le vaincre, il faut complètement l'anéantir, à l'instar d'Amalec.

Nous apprenons du roi David que le Juif ne se lie pas à l'argent et à l'or. On raconte à son sujet qu'il était paré d'une couronne en or, ornée de diamants, trophée de guerre, qui pesait plusieurs centaines de kilos. La Guémara (Avoda Zara 44a) rapporte qu'il parvenait à la porter par un phénomène magnétique qui la maintenait en l'air, au-dessus de sa tête.

Le roi David voulait ainsi faire comprendre aux enfants d'Israël que l'or et l'argent n'avaient aucun rapport avec lui, se trouvant au-dessus de sa tête, hors de son esprit. En outre, il ne passait pas son temps à compter sa fortune, si bien que son esprit, ainsi libre, pouvait s'imprégner de Torah et de sainteté, comme il est écrit (Téhilim 40, 9) : « Ta loi a pénétré jusqu'au fond de mes entrailles. » La Torah était en lui, dans son corps et dans sa tête. Quant aux honneurs et à la couronne royale, ils étaient suspendus dans les airs, n'ayant aucune prise sur son corps. Ce fut de cette manière qu'il combattit le mauvais penchant durant toute son existence.

Voici une histoire vraie qui s'est déroulée à Bné Brak. Un homme riche décéda, léguant une fortune colossale à ses fils. Il laissa deux testaments ; l'un devait être ouvert immédiatement après son décès et le deuxième, sept jours plus tard.

Suite voir page 4

 16 Eloul 5783
2 septembre 2023

1307

HORAIRES DE CHABBAT



	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:28	6:43	6:37	8:15
Clôture du Chabbat	7:39	7:41	7:41	9:21
Rabbénou Tam	8:19	8:18	8:19	10:13



HILLOULOT

Le 16 Eloul
Rabbi Moché Pardo

Le 17 Eloul
Rabbi Chlomo 'Haïm Perlou

Le 18 Eloul
Rabbi Abdalala Some'h

Le 19 Eloul
Rabbi Bekhor Aharon Elnakwa

Le 20 Eloul
Rabbi Eliahou Lopian

Le 21 Eloul
Rabbi Yonathan Eibeichitz

Le 22 Eloul
Rabbi Yéhouda ben Sim'hon





DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Mériter la bénédiction divine

« Et les suivantes se placeront, pour la malédiction, sur le mont Hébal : Réouven, Gad et Acher ; Zévouloun, Dan et Naphtali. » (Dévarim 27, 13)

Le Or Ha'haïm explique que lorsque les enfants d'Israël entendirent les malédictions prononcées sur le mont Hébal, ils furent saisis d'effroi, redoutant ce qui allait leur arriver. C'est pourquoi ils se rendirent auprès de Moché afin de le questionner sur leur devenir. Celui-ci les tranquillisa en leur expliquant que s'ils étaient encore en vie alors qu'ils avaient maintes fois outrepassé les ordres divins, c'était pour eux la garantie qu'ils ne disparaîtraient pas de ce monde, car « le Protecteur d'Israël n'est ni trompeur ni versatile » (*Chmouel* I 15, 29). Toutefois, cela soulève une interrogation : pourquoi les enfants d'Israël ne posèrent-ils cette question qu'après l'épisode des malédictions et des bénédictions des monts Hébal et Garizim, et non suite aux malédictions prononcées dans la section de Be'hokotaï ?

Le Or Ha'haïm répond en expliquant la différence de taille existant entre une malédiction qui frappe un individu et celle de toute une communauté. Dans le premier cas, la personne concernée ressent la puissance et le sens de la malédiction, tandis que dans le second, chacun a l'impression que la malédiction ne va pas l'atteindre personnellement, mais s'abattra sur tout le groupe. Ainsi, dans la section de Ki-Tavo, Moché récita la liste des malédictions susceptibles de toucher chacun, d'où la peur qui s'empara d'eux. En revanche, dans la section de Be'hokotaï, les malédictions étaient destinées au peuple dans son ensemble, qui n'en fut donc pas effrayé.

Cependant, il va sans dire qu'afin d'obtenir l'expiation du Saint béni soit-Il, les enfants d'Israël doivent se repentir sincèrement, ce repentir seul étant à même d'annuler les mauvais décrets pesant sur eux, voire même de les transformer en bons décrets.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La voiture qui termina sa mission

M. Daniel Afriat, qui fait partie des organisateurs de la *hilloula* à Essaouira, m'a raconté que, tandis qu'il revenait, accompagné de sa famille, d'un séjour de quelques jours dans le nord du Maroc, sa voiture fit soudain entendre des bruits étranges qui semblaient signaler une surchauffe du moteur.

Alors qu'ils étaient encore en train de se demander comment se tirer d'embarras, le moteur s'arrêta cette fois de manière totale et ils se retrouvèrent en panne en plein milieu d'une voie bruyante et rapide, ne disposant d'aucun moyen de secours.

Après quelques bonnes heures d'attente, M. Afriat eut tout d'un coup une idée : il se mit à implorer le Créateur en invoquant le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto, demandant qu'il intercède en leur faveur à cette heure de détresse. Il ajouta ensuite : « Maître du monde, Tu sais bien que cette voiture conduit chaque année Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita* lorsqu'il se rend en pèlerinage de Casablanca à Mogador, à l'occasion de la *hilloula* de son saint ancêtre, alors comment pourrais-Tu rejeter ma requête ? Je Te supplie, mon Dieu, de me permettre tout au moins de rejoindre ma demeure avec ma voiture et, ensuite, fais-en ce que bon Te semble ! »

Puis, le cœur confiant et empli d'une foi pure en Dieu et dans les Justes, Ses fidèles émissaires, il s'assit de nouveau au volant de sa voiture pour tenter une nouvelle fois de démarrer. Incroyable, mais vrai : le véhicule se remit à rouler comme si de rien n'était, à une vitesse tout à fait ordinaire, sans le moindre signal d'alerte. De retour chez eux sains et saufs, les membres de la famille louèrent l'Eternel pour l'immense bonté qu'Il leur avait témoignée.

Plus étonnant encore fut le dénouement de cette aventure lorsque, une fois arrivés à bon port et sortis de la voiture, ils entendirent soudain le bruit violent d'une explosion en provenance du moteur ; le véhicule était la proie des flammes...

En assistant à cette scène, ils furent conscients d'avoir affaire à un vrai miracle. La prière du chef de famille avait été totalement exaucée, grâce à sa *émouna* et à sa confiance dans les *Tsadikim* dont le mérite peut permettre de changer l'ordre naturel des choses, même après leur mort !



PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table
de nos Maîtres

Servir l'Éternel dans la joie

« Et parce que tu n'auras pas servi l'Éternel, ton D.ieu, avec joie et contentement de cœur. » (Dévarim 28, 47)

Rabbi Its'hak Zilberstein *chelita* raconte (Alénou Léchabéa'h) :

« Je frappai une fois à la porte d'untel que je trouvais sans *tsitsit*. Il pensait certainement que c'était quelqu'un d'autre et, lorsqu'il me vit, il eut très honte.

Quand je lui demandai pourquoi il ne portait pas de *tsitsit*, il me répondit : « Il fait très chaud aujourd'hui... » Il poursuivit en m'expliquant combien il lui serait difficile de mettre des *tsitsit* par une telle chaleur.

M'adressant à lui, je lui demandai : « Si tu savais qu'on te payait cent dollars pour chaque minute où tu portes les *tsitsit*, ne le ferais-tu toujours pas, même par cette chaleur ? Et si tu savais que quand c'est difficile pour quelqu'un de les porter et qu'il les porte malgré tout, il ne reçoit pas seulement cent dollars, mais mille pour chaque minute, ne le ferais-tu pas ? »

Nos Sages ont enseigné (*Kidouchin* 39b) : « Quiconque accomplit une *mitsva*, on lui fait du bien et on lui prolonge ses jours. » Pourtant, nous accomplissons de nombreuses *mitsvot* et ne constatons guère la réalisation de telles promesses. Comment l'expliquer ?

Rav 'Haïm Vital, dans son introduction sur le *Chaar Hamitsvot*, pose cette question et y répond ainsi : la racine de l'accomplissement des *mitsvot* est la joie qui l'accompagne, comme le souligne le verset cité en préambule. Or, lorsqu'un homme exécute une *mitsva* sans témoigner de joie, il prouve qu'il la considère comme une charge. Le cas échéant, pourquoi serait-il récompensé par des bienfaits et le prolongement de ses jours ?

Cet homme qui ne portait pas les *tsitsit* à cause de la chaleur atteste, lui aussi, son manque de foi dans la récompense des *mitsvot*. Ses enfants, voire lui-même, risquent de s'éloigner de la voie de la Torah et des *mitsvot*.

De même, celui qui attend impatiemment la clôture du Chabbat ou la fin de la prière pour pouvoir ôter ses *téfilin* et vaquer à ses affaires, pourquoi recevrait-il une si grande récompense pour l'accomplissement de ces *mitsvot* ?



à MÉDITER

Si nous regardons autour de nous, nous ne ressentons pas l'atmosphère particulière au mois d'Eloul telle que la décrivent les ouvrages des *Tsadikim* des générations précédentes. Pourquoi ne parvenons-nous pas à éprouver de la crainte à l'approche du jugement ?

Le *Roch Yéchiva*, le *Gaon* Rav Aharon Leib Steinman *zatsal*, explique cela par une phrase : le progrès du monde moderne nous empêche de ressentir la peur du jugement. Voilà le responsable de notre froideur, de notre insensibilité, car nous sommes trop sûrs de nous-mêmes.

A l'époque, quand le monde n'était pas aussi sophistiqué, l'homme n'utilisait presque pas les appareils électroniques et ressentait bien davantage sa dépendance vis-à-vis de D.ieu. Le mois d'Eloul était pleinement vécu, de même que Roch Hachana.

Avec les nouvelles découvertes de la science, ce monde est devenu plus « fixe » à nos yeux et il nous est plus difficile de ressentir combien nous dépendons de la grâce divine.

Nous entendons tant de catastrophes – des hommes tombent subitement, comme des mouches, d'autres souffrent de terribles maladies. Mais nous ne paniquons pas, aveuglés par la technologie moderne qui nous fait croire que nous sommes éternels.

Lorsque les médecins sont inquiets...

Comment parvenir à être sensible à l'atmosphère de crainte du jugement ?

Rav Dov Yaffé *zatsal*, *Machguia'h* de la *Yéchiva* de Kfar 'Hassidim, nous répond par un exemple. Un homme qui doit subir une intervention complexe n'est pas toujours conscient du grand danger qu'il encourt. Mais, quand il constate que les médecins et spécialistes qui le prennent en charge s'inquiètent à son sujet, il réalise la gravité de son état de santé...

Soulignons ici que la peur du jugement peut constituer un mérite pour nous. Rav Eliahou Lopian *zatsal* raconte que lorsqu'il était en Russie, il a vu deux hommes comparaître en justice pour le même délit. L'un était assis, transi de peur quant au dénouement du jugement, et l'autre, détendu, profitait de ce moment pour se coiffer et s'amuser avec ses vêtements. Or, le premier fut acquitté, tandis que le second fut condamné à la pendaison. Ainsi, en conclut Rav Lopian, il nous incombe pour le moins de craindre le jugement, crainte pouvant nous tenir lieu de mérite pour être blanchis.



en PERSPECTIVE

Lorsque la charité nous poursuit

Un Londonien se rendit une fois auprès du 'Hafets 'Haïm pour lui demander conseil sur un certain sujet. Lorsqu'il arriva sur place, il dut attendre deux jours, tant les personnes désireuses de voir le Rav étaient nombreuses. Finalement, on lui arrangea une entrevue après le *birkat hamazone*. Lorsque l'homme entra dans la salle où se trouvait le Sage, celui-ci était en train de réciter : « Psaume de David. L'Éternel est mon berger (...) » Arrivé à la phrase : « Oui, le bonheur et la grâce me poursuivront ma vie durant », il s'adressa à son invité et lui demanda : « Que signifient les mots "me poursuivront" ? Le roi David dit que s'il est décrété que l'homme soit poursuivi, qu'il le soit pour les causes du "bonheur et [de] la grâce" ! »

L'homme se leva aussitôt pour prendre congé du 'Hafets 'Haïm. Lorsque les membres de la famille du Sage lui demandèrent pourquoi il n'avait pas attendu qu'il récite le *birkat hamazone* pour lui poser sa question, il leur expliqua qu'il était impliqué dans des actions charitables, ce qui suscitait des querelles au sein de son foyer ; il se demandait donc s'il devait les poursuivre ou y renoncer. Or, le 'Hafets 'Haïm lui avait déjà répondu.



DES HOMMES DE FOI

Monsieur Samy Gabai, de Casablanca, avait l'habitude de participer, chaque année, à la célébration de la *Hilloula* de Rabbi 'Haïm – que son mérite nous protège. En 5763, il se tint devant la sépulture du *Tsadik* et y versa de chaudes larmes. Marié depuis longtemps, il n'avait pas encore eu le mérite d'avoir des enfants.

Les autres pèlerins, sensibles à sa détresse, le bénirent de bientôt en avoir le bonheur et d'être déjà père, l'année suivante, lors de la *Hilloula*.

Un an plus tard, il se rendit de nouveau à la *Hilloula*, comme à son habitude. Lorsqu'il quitta le cimetière, il se tourna vers moi et je lui dis : « Grâce à D.ieu, votre femme est enceinte et la bénédiction que vous avez reçue des fidèles près de la sépulture a été agréée. »

Monsieur Samy le confirma, mais objecta : « Pourquoi la bénédiction ne s'est-elle pas pleinement réalisée ? D'après celle-ci, j'aurais dû arriver ici en étant déjà père. Or, ce n'est pas le cas, puisque je me trouve là, à Essaouira, alors que mon épouse est à Casablanca,

à une distance de cinq cents kilomètres. »

Je lui demandai : « Connais-tu la date hébraïque d'aujourd'hui ? » Il me répondit : « Oui, aujourd'hui, nous sommes le Chabbat 25 Élou. » Je repris : « S'il en est ainsi, qui sait ? Peut-être ta femme est-elle en train d'accoucher. Car si les membres de la communauté sainte ont prié près de la sépulture de Rabbi 'Haïm Pinto – que son mérite nous protège –, leur prière doit être entièrement acceptée. »

Entretemps, nous poursuivîmes les prières du Chabbat, puis nous assîmes pour *séouda chlichit*. Les amis de Monsieur Gabai lui parlèrent de ce que nous avions discuté auparavant et lui souhaitèrent « mazal tov ».

À la clôture du Chabbat, la joie augmenta parmi les pèlerins, avec l'annonce vibrante de la naissance d'un garçon chez la famille Gabai. À trois heures de l'après-midi, exactement au moment où les amis de Samy lui avaient souhaité « mazal tov », son épouse avait accouché.

Cet événement entraîna une grande sanctification du Nom divin, car cette bénédiction, prononcée près de la sépulture du Juste, provenait de Juifs simples et elle avait eu un remarquable effet, entraînant un véritable miracle.

Suite page 1

Dans le premier, il formulait juste une petite requête : qu'on l'enterre avec les chaussettes qu'il avait portées à Kippour. Toutefois, la *'hevera kadicha*, l'organisme chargé de l'inhumation, refusa d'y accéder, se conformant à l'interdit d'enterrer un homme avec un quelconque vêtement, hormis un linceul. Les seuls vêtements dont l'homme est paré dans le monde de Vérité sont ses *mitsvot* et ses bonnes actions (*Pardès Rimonim* 31, 5). Le Gaon de Vilna explique que la géhenne, c'est la terrible honte éprouvée par le fauteur qui arrive dans le monde futur dénué de *mitsvot* et de Torah, sans avoir où s'enfuir pour se cacher. Finalement, bien que ses fils en fussent désolés, la volonté de leur père ne put être respectée.

Sept jours plus tard, ils ouvrirent le deuxième testament. Ce qu'ils y lurent les sidéra : « Mes enfants, je vous demande pardon de vous avoir fait de la peine avec ma demande. Je savais pertinemment qu'il est interdit d'enterrer quelqu'un avec ses vêtements. Mais je voulais que vous constatiez de vous-mêmes qu'un homme ne peut accéder au monde de Vérité avec un vêtement d'ici-bas, car il n'emporte aucune de ses possessions. Il en sera de même pour vous, le moment venu : malgré toute la fortune que je vous lègue, vous ne garderez même pas une petite épingle avec vous. C'est pourquoi il est inutile que vous couriez après l'argent qui n'est que futilité. » C'est à cette notion que fait allusion le verset de la section Ki-Tétsé « quand tu iras en guerre contre tes ennemis », en l'occurrence le mauvais penchant : vous ne pourrez remporter la victoire que si vous vous effacez devant D.ieu. Alors, « Il les livrera en ton pouvoir ».

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui, à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître, l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !